

# Rapport climatique

# 20 23



**Entreprendre  
un avenir durable  
maintenant**

# Table des matières

- 3** Mise en garde
- 4** Introduction
  - › Mot d'introduction
  - › À propos de nous
- 6** GIFCC et le positionnement de la Banque
  - › Nos principes ESG
- 7** Gouvernance
  - › Supervision des aspects ESG par le Conseil
  - › Comité ESG
- 10** Stratégie
  - › Notre ambition et nos priorités
  - › Nos réalisations liées à notre stratégie climatique
  - › Perspectives d'avenir
  - › Atteindre le net zéro d'ici 2050
  - › Accompagner notre clientèle
  - › Exercer notre leadership d'influence
- 23** Gestion des risques
  - › Identification et évaluation des risques liés au climat
  - › Quantification des risques liés au climat
  - › Gestion des risques liés au climat
  - › Reddition des risques liés au climat
- 31** Mesures et cibles
  - › Émissions de GES de nos activités opérationnelles
  - › Cible de réduction pour nos activités opérationnelles
  - › Mesures utilisées pour évaluer les occasions et les risques liés au climat
  - › Émissions financées
  - › Méthodologie de calcul des émissions financées
  - › Cibles de réduction intermédiaires
  - › Notre engagement sur les activités de charbon thermique
  - › Producteurs de pétrole et de gaz
  - › Immobilier commercial
  - › Production d'énergie
  - › Prochaines étapes

## Avis important et mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce rapport sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, certaines déclarations formulées dans le Mot d'introduction, et d'autres déclarations à l'égard des objectifs, des priorités et des stratégies de la Banque Nationale du Canada et de ses filiales (la Banque), de ses cibles et engagements en matière de développement durable, d'environnement et de climat (incluant ceux relatifs à la réduction des gaz à effet de serre liés aux propres activités de la Banque ainsi que sa consommation d'énergie, l'atteinte de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour ses propres activités d'exploitation ainsi que pour ses activités de financement, et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, incluant sa stratégie climatique et tous les objectifs reliés à nos efforts envers la transition vers une économie faible en carbone et la façon de soutenir nos clients dans cette transition), du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des causes et de l'incidence potentielle des changements climatiques à l'échelle mondiale, de son approche pour identifier et gérer les occasions et les risques liés au climat, et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la vision, la stratégie, les cibles et objectifs de la Banque en matière de développement durable, d'environnement et de climat, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur nos attentes, estimations et intentions actuelles et sont sujettes à des risques inhérents et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, cibles, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Notre capacité à atteindre nos objectifs, nos priorités et nos cibles en matière de développement durable, d'environnement et de climat, (incluant ceux relatifs à la réduction des gaz à effet de serre liés aux propres activités de la Banque ainsi que sa consommation d'énergie, l'atteinte de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour ses propres activités d'exploitation ainsi que pour ses activités de financement, et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, incluant sa stratégie climatique et tous les objectifs reliés à nos efforts envers la transition vers une économie faible en carbone et la façon de soutenir nos clients dans cette transition), repose sur un certain nombre d'hypothèses et est assujettie à un certain nombre de facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres, les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie faible en carbone, et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris nos employés, nos clients, nos fournisseurs, les communautés dans lesquelles nous faisons affaire et d'autres agents de changements importants); la disponibilité d'information complète et de haute qualité relativement aux gaz à effet de serre et d'autres données de tiers; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement nos progrès; le développement et déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et à gérer les risques liés au climat; la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la capacité de la Banque à recruter et à retenir le personnel clé dans un environnement concurrentiel pour les talents; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements.

De plus, les hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et autres normes utilisées pour développer nos hypothèses et estimations et suivre nos avancées, considérées comme raisonnables au moment de la préparation de ce rapport, peuvent s'avérer inexactes par la suite. Bon nombre de ces hypothèses, données, indicateurs, mesures, méthodologies, scénarios et autres normes continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de celles utilisées par d'autres, de celles que nous pourrions utiliser à l'avenir ou qui pourraient être ultérieurement imposées par les autorités gouvernementales ou d'autres autorités en la matière. Ces évolutions et changements pourraient affecter les hypothèses et les estimations que nous utilisons, et pourraient affecter la comparabilité des informations et des données entre les industries ou les entreprises et d'une période de divulgation à une autre ainsi que notre capacité à atteindre nos objectifs, nos priorités, stratégies, engagements et objectifs en matière de développement durable.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 62 du Rapport annuel 2023 de la Banque et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Ce rapport est fourni uniquement à titre informatif. Il ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une sollicitation d'achat d'un titre, d'un produit ou d'un service dans quelque territoire que ce soit. Il n'est pas non plus destiné à fournir des conseils d'investissement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et l'information qu'il renferme ne doit pas servir de fondement à de tels conseils.

## Mot d'introduction

C'est avec fierté que la Banque Nationale publie son rapport climatique 2023 pour le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Depuis cinq ans maintenant, nous suivons de près les recommandations de ce groupe de travail sur lesquelles s'appuient les deux normes définitives publiées par l'*International Sustainability Standards Board* en juin 2023 qui serviront de référence en matière de divulgation de l'information liée à la durabilité au cours des prochaines années.

En nous appuyant sur ce cadre, nous réitérons ainsi notre volonté d'adhérer aux normes les plus rigoureuses en matière de divulgation et de gestion du risque climatique, tout en ayant un impact positif sur l'ensemble de nos parties prenantes.

Tout au long de l'année, nous avons déployé des efforts importants en vue d'atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050 que nous nous sommes fixé pour nos activités d'exploitation et de financement. Nous avons également continué de faire croître notre portefeuille de prêts dans le domaine des énergies renouvelables, consolidant notre position comme l'une des plus grandes banques en Amérique du Nord au chapitre du financement du secteur<sup>1</sup>. À cet égard, nous sommes particulièrement fiers de notre rôle dans le financement du plus grand projet d'infrastructure d'énergie renouvelable de l'histoire des États-Unis, le projet Sunzia de l'entreprise Pattern Energy<sup>2</sup>. Ce projet consiste notamment en un parc éolien de 3,5 GW dont la production entraînera une réduction de 13 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.

Nous continuons activement à suivre nos objectifs de réduction et à nous pencher sur la mesure de l'empreinte carbone de nouveaux secteurs, en nous concentrant sur ceux à forte intensité carbone qui représentent une part importante des émissions du portefeuille de la Banque.

En 2023, nous avons fixé deux cibles intermédiaires supplémentaires pour les secteurs de la production d'énergie et celui de l'immobilier commercial. De plus, nos efforts portent leurs fruits et nous sommes sur la bonne voie pour atteindre la cible intermédiaire de notre portefeuille de prêts du sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz.

En incluant désormais nos clients actuels, nous avons étendu notre engagement à ne pas financer de nouvelles activités d'extraction ou de traitement du charbon à des fins thermiques. Tous nos clients de ce secteur sont dorénavant dotés d'objectifs de décarbonation visant à atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050.

Pour la Banque, il importe que nos ambitions climatiques soient portées par l'organisation dans son ensemble.



C'est pourquoi nous avons fait évoluer notre cadre de gouvernance ESG afin que nos objectifs de développement durable soient pleinement alignés sur notre stratégie d'entreprise et les objectifs d'affaires de chacun des secteurs.

L'utilisation de données précises et en temps opportun est également cruciale pour atteindre nos objectifs. À cet égard, nous avons fait des progrès importants pour bien identifier les besoins et affiner la gestion des risques climatiques, notamment dans le but de répondre efficacement à la demande croissante de données de la part de nos nombreuses parties prenantes, y compris en ce qui a trait aux nouvelles exigences réglementaires.

De concert avec nos pairs, nous collaborons activement avec divers organismes et instances gouvernementales afin d'améliorer la qualité de l'information et les capacités d'analyse, tout en appuyant l'écosystème de la transition climatique qui œuvre à l'atteinte des objectifs climatiques.

À la Banque, nous croyons fermement en la nécessité d'une transition ordonnée et juste pour contribuer à la vitalité et à la pérennité de l'économie canadienne. Pour ce faire, soutenir les clients dans leur propre transition est essentiel, tant en appuyant les initiatives du secteur de l'énergie renouvelable qu'en soutenant les clients à forte intensité carbone dans leur parcours de décarbonation.

L'année 2023 a marqué l'intégration de notre nouveau siège social qui répond à des normes élevées en matière environnementale ainsi que de santé et bien-être. Notre nouvel immeuble contribuera de manière importante à la réduction de l'empreinte carbone de nos activités d'exploitation au Canada.

En conclusion, la lutte contre les changements climatiques nécessite des efforts considérables, un dialogue ouvert ainsi que des approches pragmatiques et collaboratives entre les secteurs privés et publics pour entraîner des changements durables. Dans la transition, nous sommes engagés dans le progrès, en reconnaissant qu'il sera imparfait. En tant que banque, nous reconnaissons le rôle qui nous incombe pour transitionner vers une économie robuste, diversifiée, résiliente et durable. Nous y sommes pleinement engagés, avec nos clients, dans l'action.

**Laurent Ferreira**  
Président et chef  
de la direction

**Debby Cordeiro**  
Première vice-présidente,  
Communications,  
Affaires publiques et ESG

<sup>1</sup> Source : Classement 2023, plateforme Infralogic.

<sup>2</sup> Source : *Fortune*, 9 janvier 2024.

## À propos de nous

Fondée en 1859, la Banque Nationale du Canada offre des services financiers à des particuliers, des entreprises, des clients institutionnels et des gouvernements partout au Canada. Nous sommes l'une des six banques d'importance systémique au Canada et l'une des banques les plus rentables à l'échelle mondiale selon le rendement des capitaux propres<sup>1</sup>.

Nous exerçons nos activités dans trois secteurs au Canada : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés financiers. Un quatrième secteur, Financement spécialisé aux États-Unis et International, vient compléter la croissance de nos activités domestiques.

Nous sommes une institution bancaire de premier plan au Québec, où sont situées la majorité de nos succursales, ainsi qu'un chef de file dans des activités ciblées à l'échelle canadienne. Nous visons l'atteinte des normes les plus rigoureuses en matière de responsabilité sociale tout en créant de la valeur pour nos actionnaires. Nous sommes fiers d'être reconnus à titre d'employeur de choix ainsi que pour la promotion de la diversité et de l'inclusion<sup>2</sup>.

Notre siège social est établi à Montréal et nos titres sont négociés à la Bourse de Toronto (TSX: NA).

---

Ce rapport présente les réalisations et engagements en ce qui concerne les occasions et les risques climatiques de la Banque et de ses principales filiales au Canada<sup>3</sup>, et couvre l'exercice financier 2023, sauf indication contraire.

### Comptabilisation externe

Les informations contenues dans le présent rapport ne sont pas auditées. Le Groupe AGÉCO a agi à titre de tiers indépendant pour la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités.



1 Source : Rapport *Canadian Financials Weekly* diffusé par RBC Marchés des Capitaux.

2 Source : [La Gouvernance au Féminin](#).

3 Les informations présentées dans ce rapport n'incluent pas Technologie Flinks inc. Ceci n'a pas d'impact significatif sur les informations présentées.

# GIFCC et le positionnement de la Banque

Soucieuse de son rôle mobilisateur dans le domaine de l'environnement, la Banque a annoncé en 2018 son appui au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière. Les recommandations de ce groupe de travail s'articulent autour de quatre grands piliers représentant les fondements opérationnels d'une organisation : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et cibles. Ces quatre grandes catégories de recommandations visent à encadrer la publication d'informations financières relatives au climat afin de permettre aux investisseurs institutionnels de faire des choix éclairés sur leur exposition aux occasions et aux risques liés au climat.

Depuis, la Banque a défini une feuille de route pour mettre en œuvre les recommandations du GIFCC et elle bonifie la divulgation d'informations liées à la gestion des risques climatiques. Nous travaillons également en collaboration avec divers partenaires de l'industrie pour identifier et mettre en place de saines pratiques de gestion qui visent à promouvoir le développement d'une économie faible en carbone.

## Nos principes ESG

En 2019, la Banque a adopté neuf principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour souligner l'importance accordée au développement durable et au maintien du meilleur équilibre des intérêts entre les parties prenantes dans la société.

### ENVIRONNEMENT

#### Les trois principes visant le développement d'une économie verte

- 1 Nous considérons la lutte contre les changements climatiques dans notre action économique et communautaire.
- 2 Nous accompagnons et conseillons nos clients dans leur transition énergétique.
- 3 Nous gérons et réduisons notre empreinte environnementale dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

#### Principaux objectifs de développement durable de l'ONU couverts par ces principes



Pour en savoir plus, consulter le Rapport ESG 2023 disponible dans la section [Engagements et impact](#) sur [bnc.ca](#).

# Gouvernance

Afin d'assurer l'organisation, le suivi et la continuité des initiatives ESG, la Banque a mis en place un cadre de gouvernance efficace, qui couvre notamment la supervision des occasions et des risques liés au climat. En effet, les occasions et les risques liés aux changements climatiques sont gérés activement par la direction de la Banque et font partie des priorités suivies par le conseil d'administration (le Conseil).

## Supervision des aspects ESG par le Conseil

Le Conseil prête une attention particulière aux aspects ESG afin de répondre aux besoins évolutifs et aux attentes des parties prenantes. La structure de gouvernance ESG repose sur le fait que tous les niveaux de l'organisation participent à la réalisation des objectifs et engagements, y compris les membres du Conseil, qui, au sein des différents comités, exercent leur rôle de surveillance des critères ESG. En conséquence, la Banque a adopté, depuis les dernières années, des mesures lui permettant de porter plus loin son engagement à cet égard, entre autres par une gouvernance ESG structurée, et par le déploiement d'une stratégie environnementale, sociale et de gouvernance renouvelée mais toujours articulée autour des principes ESG adoptés par le Conseil en 2019.

En plus d'exercer son rôle stratégique en matière de supervision, le Conseil veille à ce que les pratiques de gouvernances ESG soient intègres, transparentes et s'appuient sur de solides mécanismes, comme le dialogue avec les parties prenantes. Le Conseil veille à ce que les critères ESG soient intégrés dans les objectifs stratégiques à long terme et surveille l'évolution des initiatives et engagements ESG. Le Conseil et ses comités, soit les comités de révision et de gouvernance, de gestion des risques, d'audit, de ressources humaines et de technologie, ont tous des responsabilités relatives à l'ESG établies en fonction de leurs rôles respectifs, ainsi que des expertises des membres qui les composent. L'objectif est d'assurer la conduite des activités de la Banque conformément à des normes élevées de responsabilité d'entreprise.

Comité	Principales responsabilités ESG
Comité de révision et de gouvernance	Le comité de révision et de gouvernance doit se tenir au fait des pratiques exemplaires en matière d'ESG ainsi que superviser la stratégie de la Banque en matière d'ESG. Le comité a la responsabilité d'examiner périodiquement les pratiques ESG en vigueur à la Banque et de faire des recommandations pour les améliorer. Il doit s'assurer que la Banque exerce ses activités conformément à ces pratiques et à la mission commune de la Banque. Aussi, il s'assure de la compétence des administrateurs en procédant à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du Conseil et de ses membres, et planifie la relève des administrateurs et la composition du Conseil. Ce comité veille à ce que la direction mette en place des mesures visant à favoriser le dialogue avec les parties prenantes de la Banque, notamment l'application de la Ligne directrice sur le dialogue avec les parties prenantes. Il examine certaines déclarations de la Banque en lien avec l'ESG, notamment le Rapport sur les avancées environnementales, sociales et de gouvernance, le Cahier Inclusion et Diversité, la Déclaration des droits de la personne ainsi que le présent rapport.
Comité de gestion des risques	Le comité de gestion des risques a la responsabilité de s'assurer que le cadre de gestion des risques tient compte des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance afin qu'ils soient identifiés et surveillés de manière adéquate et qu'ils soient intégrés aux processus de gestion des risques en place. Le risque climatique, faisant partie intégrante de la gestion des risques de la Banque, est revu périodiquement. Ce comité surveille aussi les risques principaux et émergents qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, la réputation, et la stratégie à long terme de la Banque. Il examine certaines déclarations de la Banque en lien avec l'ESG, notamment le présent rapport.
Comité d'audit	Le comité d'audit est responsable de surveiller les tendances liées aux mesures de contrôle et à l'intégration des critères environnementaux dans la divulgation de l'information financière. Une mise à jour sur la divulgation ESG est présentée périodiquement.

Le Conseil et les comités sont appuyés par l'équipe de direction dans l'exercice de leurs fonctions et par les différents comités internes, dont le comité ESG.

### Comité ESG

Sous le leadership de la cheffe des Finances et première vice-présidente à la direction, Finances, et de la première vice-présidente, Communications, Affaires publiques et ESG, le comité ESG, composé d'experts représentant les différents secteurs de la Banque et de plusieurs dirigeants, incluant plusieurs membres de l'équipe de direction, est une équipe multidisciplinaire dont la principale fonction est d'établir et de soutenir la stratégie ESG de la Banque. Le comité agit également à titre d'ambassadeur et veille à promouvoir une culture qui soutient les ambitions ESG de la Banque. Ses membres se réunissent mensuellement.

Appuyé par un comité de gestion, par trois groupes de travail et par une équipe entièrement consacrée à l'ESG, le comité supervise la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), des Principes bancaires responsables des Nations Unies, et des engagements de la Banque en matière de changements climatiques.

Le comité ESG fait rapport ponctuellement à l'équipe de direction et semestriellement au comité de révision et de gouvernance du Conseil afin de rendre compte des progrès liés aux différents engagements et faire le suivi des priorités du plan stratégique ESG. Des présentations sont également faites ponctuellement aux autres comités du Conseil sur des sujets d'intérêt particulier, tels que les engagements climatiques, l'inclusion, la diversité et l'équité ou encore la protection des renseignements personnels.

Un dialogue constructif et constant entre les différentes parties prenantes internes au sein de l'ensemble des secteurs d'affaires et les parties prenantes externes contribue à faire progresser les pratiques ESG de la Banque.

Une structure organisationnelle ESG améliorée a été conçue en vue d'accélérer la mise en œuvre de nos initiatives ESG et propulser l'atteinte de nos objectifs et de nos engagements à l'aide de mesures concertées. Une approche agile et axée sur la clientèle, de même que la mobilisation de tout le personnel de la Banque, est essentielle pour réussir à maximiser notre impact.





## Gouvernance (suite)

### 1. Comité ESG

Établit et soutient la stratégie ESG de la Banque, et veille à promouvoir une culture qui soutient ses ambitions ESG. Les membres se réunissent mensuellement.

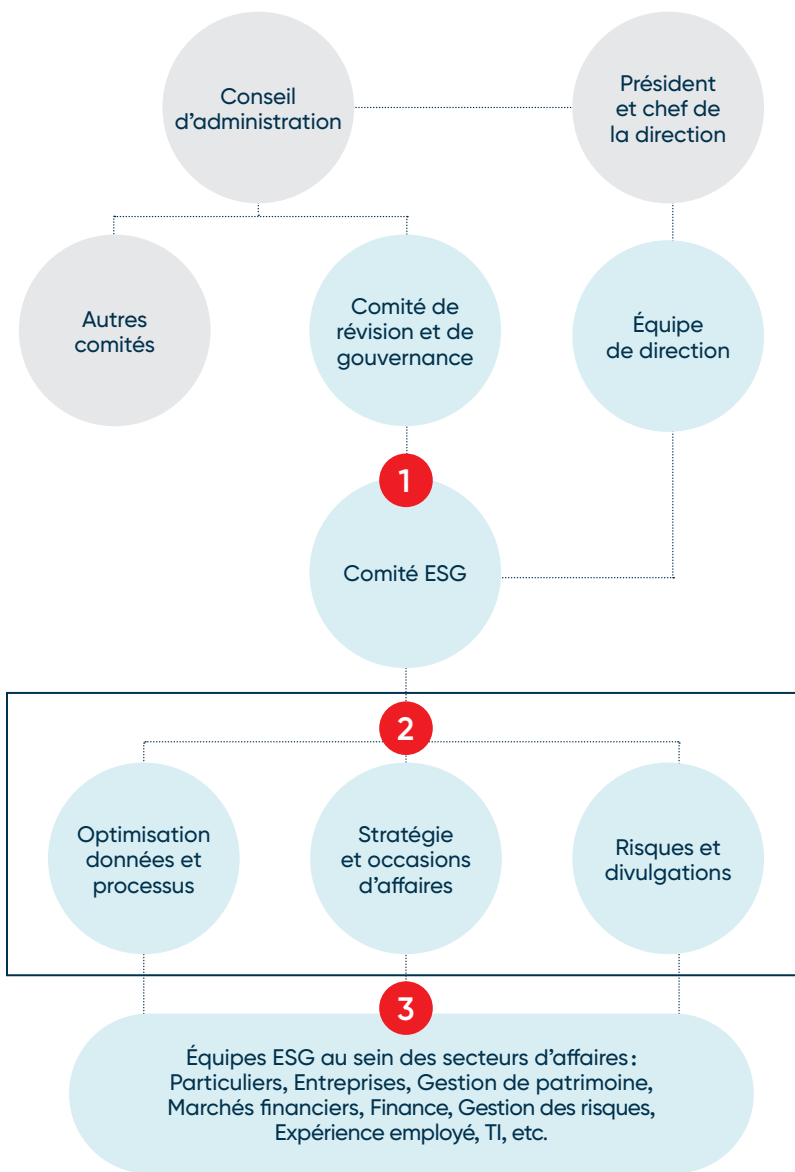
### 2. Trois groupes de travail (nouveau 2023)

Avec des rôles et des responsabilités définis, afin de mieux conseiller le comité ESG. Les groupes de travail :

- › soutiennent la création de la stratégie ESG et son alignement avec les lignes d'affaires;
- › mettent en œuvre la stratégie de gestion des données ESG;
- › mettent en œuvre de nouvelles exigences en matière de réglementation et de divulgation.

### 3. Équipe ESG

Groupes d'experts dans chaque secteur d'affaires pour soutenir les groupes de travail et collaborer avec eux afin de poursuivre notre transformation ESG.



Pour en savoir plus sur nos pratiques de gouvernance ainsi que sur les principales responsabilités et réalisations ESG 2023 du Conseil et de ses comités, consulter la Circulaire 2024 disponible dans la section [Investisseurs](#) sur [bnc.ca](#).

# Stratégie

En tant que banque canadienne, nous reconnaissons la responsabilité et le rôle que nous avons à jouer pour soutenir la transition de l'économie réelle et contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

## Notre ambition et nos priorités

L'ambition climatique de la Banque est d'être un acteur clé dans la lutte contre les changements climatiques et soutenir la transition de l'économie réelle Canadienne vers une économie faible en carbone. La Banque vise à devenir un partenaire stratégique en soutenant ses clients dans leur transition, et ce, en tenant compte des efforts complexes et interdépendants de nombreuses parties prenantes dans l'ensemble de l'économie. Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, la Banque s'est engagée à atteindre le net zéro d'ici 2050 pour ses activités de financement ainsi que pour ses propres activités d'exploitation. Afin de renforcer son engagement net zéro et sa volonté de jouer un rôle important dans le financement de la transition énergétique, la Banque a rejoint l'Alliance bancaire Net Zéro (NZBA) en 2021.

À la suite d'une réflexion stratégique sur le nouveau plan triennal, la Banque a concrétisé son ambition en formalisant trois priorités climatiques et en développant un plan de mise en œuvre, intégrant des initiatives concrètes et encadrées par nos activités de financement et d'investissement structurés, notre processus décisionnel ainsi que nos engagements climatiques. Notre approche pour répondre à nos priorités climatiques est détaillée dans les prochaines pages du présent rapport.

### 1. Atteindre le net zéro d'ici 2050

### 2. Accompagner notre clientèle

### 3. Exercer notre leadership d'influence

#### Nos priorités climatiques



Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de nos activités de financement et de nos propres activités d'exploitation.



Supporter et conseiller activement notre clientèle dans leur transition vers une économie faible en carbone et soutenir le développement du secteur de l'énergie renouvelable.



S'engager auprès de notre clientèle et collaborer avec nos pairs, les organisations du secteur bancaire et le secteur public.

#### Notre plan de mise en œuvre

- 1.1 Établir des cibles sectorielles intermédiaires de réduction des émissions financées pour les secteurs à forte intensité carbone et développer les stratégies de décarbonation pour les atteindre.
- 1.2 Aligner nos activités et nos pratiques d'affaires à notre objectif net zéro via la mise en place d'un processus décisionnel robuste.
- 1.3 Augmenter l'efficacité énergétique de nos activités opérationnelles pour atteindre notre cible de 25 % de réduction d'ici 2025.

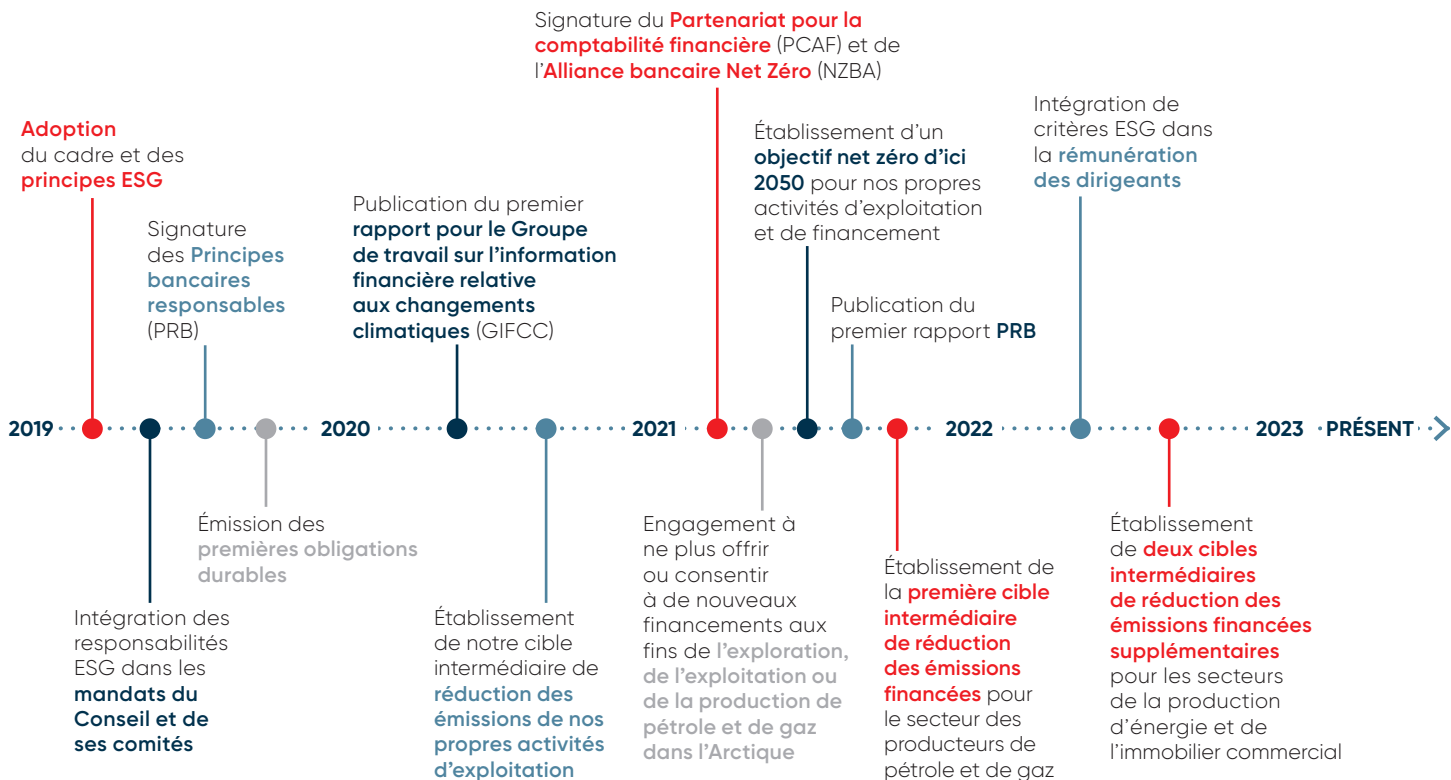
- 2.1 Déployer des produits et services de finance durable pour accompagner nos clients dans leur transition.
- 2.2 Soutenir le développement du secteur de l'énergie renouvelable afin d'appuyer les efforts de décarbonation des différents secteurs d'activités de nos clients.

- 3.1 Raffiner notre stratégie d'engagement auprès de notre clientèle afin de pouvoir mieux la conseiller dans leur transition climatique, et auprès du secteur bancaire et du secteur public pour accélérer la finance durable.

Nous reconnaissons que la poursuite d'un impact positif au niveau mondial pour les générations à venir requiert un investissement soutenu. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes déterminés à jouer notre rôle et à demeurer investis dans la lutte contre les changements climatiques, tout en soutenant la vitalité et la pérennité de l'économie canadienne.

## Nos réalisations liées à notre stratégie climatique

### Notre historique



### Nos accomplissements clés de 2023

Priorités	Accomplissements 2023
<p><b>2050</b></p> <p>1. Atteindre le net zéro d'ici 2050</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quantification de nos émissions financées de nos portefeuilles de prêts et acceptations pour tous les secteurs intenses en carbone, et suivi du progrès de la réduction de nos émissions financées vers l'atteinte du net zéro d'ici 2050.</li> <li>Développement de stratégies de réduction d'émissions de GES adaptées au secteur d'activité dans l'atteinte des cibles établies pour les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz, de la production d'énergie et de l'immobilier commercial.</li> <li>Évolution de l'engagement sur les activités de charbon thermique avec l'ajout de restrictions au niveau du financement dans les secteurs de la production d'énergie et du minier.</li> </ul>
<p>2. Accompagner notre clientèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de 11 milliards de dollars depuis 2019 dédié au développement d'énergies renouvelables.</li> <li>À la suite de l'établissement de nos cibles pour les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz, de la production d'énergie et de l'immobilier commercial, nous avons développé des stratégies de réduction d'émissions de GES adaptées à chaque secteur d'activité pour l'atteinte des cibles.</li> <li>Offre de fonds axés sur le développement durable et de comptes gérés unifiés pour des portefeuilles en investissement durable, représentant un volume d'actifs de 4,1 milliards de dollars.</li> </ul>
<p>3. Exercer notre leadership d'influence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parrainage du Sommet sur la finance durable tenu à Montréal, présentant plus de 50 conférenciers qui ont abordé des sujets comme l'énergie, la transition juste, le climat et la biodiversité.</li> <li>Organisation, pour la quatrième année consécutive, d'une conférence annuelle sur les technologies propres, à laquelle ont participé plus de 20 chefs d'entreprise et responsables de la politique climatique.</li> <li>Participation au Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD), via un dialogue avec nos pairs du secteur financier en faveur de la croissance d'un marché financier efficace et sur les questions de finance durable au Canada et à l'étranger.</li> </ul>

## Perspectives d'avenir

Notre plan de mise en œuvre va continuer d'évoluer dans les prochaines années afin d'intégrer les recommandations de l'industrie en constante évolution. Cette année, nous avons fait une revue des cadres de référence disponibles et nous avons élaboré notre plan en intégrant des éléments de la structure proposée par l'Alliance financière de Glasgow pour le net zéro (GFANZ) pour les plans de transition des institutions financières.

La Banque reconnaît que la création d'un plan de transition climatique crédible, adapté à notre contexte et à notre stratégie d'entreprise, est une étape importante vers l'atteinte du net zéro d'ici 2050. C'est pourquoi, nous nous engageons à élaborer et formaliser notre plan de transition climatique, détaillant notre stratégie climatique alignée sur notre engagement net zéro. Nous sommes conscients que les recommandations de l'industrie continueront d'évoluer et nous allons continuer de faire une vigie des meilleures pratiques de l'industrie dans l'élaboration de notre plan de transition.



# 1. Atteindre le net zéro d'ici 2050

## 1.1 Cibles sectorielles intermédiaires et stratégies de décarbonation

### Atteinte des cibles sectorielles intermédiaires de réduction des émissions financées

Conformément à notre engagement auprès de la NZBA et après avoir rejoint le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone en 2021, la Banque a commencé à quantifier ses émissions financées et à fixer des cibles intermédiaires de réduction des émissions financées pour les secteurs à forte intensité carbone.

En date d'aujourd'hui, la Banque a établi trois cibles intermédiaires pour ses portefeuilles de prêts, soit le secteur des producteurs de pétrole et de gaz, le secteur de la production d'énergie et celui de l'immobilier commercial. En 2023, conformément aux directives de la NZBA, la Banque a complété la quantification de ses émissions financées pour tous les secteurs intenses en carbone et elle continue de divulguer ses émissions financées pour les trois secteurs dont les cibles intermédiaires sont fixées, afin de mesurer le progrès vers l'atteinte du net zéro.

Pour atteindre ses cibles intermédiaires de réduction des GES, la Banque a développé des stratégies de financement adaptées à chaque secteur d'activité, avec une emphase sur l'accompagnement stratégique des clients existants dans l'exécution de leur plan de transition climatique et l'attraction de nouveaux clients ayant une stratégie de décarbonation ambitieuse. En 2023, nous avons adopté les stratégies de financement suivantes pour chaque secteur d'activité afin de progresser vers nos cibles de réduction intermédiaires.

Producteurs de pétrole et de gaz	Production d'énergie	Immobilier commercial
<b>Cibles intermédiaires de réduction des émissions financées</b>		
31% de réduction de l'intensité du portefeuille d'ici 2030, pour les trois domaines (tCO <sub>2</sub> e/TJ)	33% de réduction de l'intensité du portefeuille d'ici 2030, pour le domaine 1 (tCO <sub>2</sub> e/kWh)	50% de réduction de l'intensité du portefeuille d'ici 2030, pour les domaines 1 et 2 (tCO <sub>2</sub> e/pi <sup>2</sup> .)
<b>Stratégies</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>› Implantation d'un processus de gestion des risques, incluant un test de sensibilité au risque climatique, une simulation de l'impact et une évaluation du plan de décarbonation.</li><li>› Accompagnement stratégique des clients existants dans l'exécution de leur plan de transition, selon leur situation géographique et leur environnement économique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Adaptation du modèle d'affaires pour appuyer davantage l'énergie renouvelable.</li><li>› Ajout de restrictions supplémentaires pour les clients existants, ainsi qu'un seuil d'exclusion pour les nouveaux clients œuvrant dans le sous-secteur du charbon thermique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Implantation d'une stratégie de financement pour optimiser la mixité du portefeuille, avec une emphase sur les projets immobiliers au Québec, pour favoriser les bâtiments à faible empreinte énergétique, telle que l'énergie hydroélectrique.</li></ul>



Pour en savoir plus sur notre progrès vers nos cibles de réduction sectorielles, consulter la [page 31](#) de la section Mesures et Cibles.

## 1.2 Aligner nos activités et nos pratiques d'affaires à notre objectif net zéro

### Engagements climatiques

Visant l'atteinte des normes les plus rigoureuses en matière de gestion du risque climatique, la Banque a notamment pris les engagements suivants :




**Ne pas offrir ou consentir de nouveaux financements aux fins de l'exploration, de l'exploitation ou de la production de pétrole et de gaz dans l'Arctique.**



**Ne pas accorder de financement pour de nouvelles activités d'extraction ou de traitement du charbon à des fins thermiques.**

**Ne pas accorder de financement pour des activités d'extraction ou de traitement du charbon à des fins thermiques pour les clients existants des secteurs miniers et producteurs d'énergie, à moins que ceux-ci se soient engagés à atteindre le net zéro d'ici 2050 ou à se retirer progressivement de leurs activités liées au charbon thermique.**

En adoptant une approche disciplinée et mesurée, nous souhaitons amplifier notre contribution à la transition énergétique comme projet de société, dans une perspective de développement économique responsable et durable.

 Pour plus de détails sur ces engagements, consulter la [page 39](#) de la section Mesures et cibles.

### Activités et processus décisionnel

En 2023, nous avons renforcé notre nouvelle structure de gouvernance ESG, conçue pour accélérer la mise en œuvre de nos initiatives et propulser la réalisation de notre objectif net zéro et nos priorités. La structure se déploie en trois groupes de travail, dotés de rôles et de responsabilités définis. Ces groupes s'assurent notamment de :

- › Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie ESG, incluant la stratégie climatique et l'alignement avec les secteurs d'affaires;
- › Développer la stratégie de gestion et d'optimisation des données ESG, incluant les données climatiques;
- › Intégrer les nouvelles réglementations et obligations de divulgation dans les rapports extrafinanciers externes.

Ceci nous permet d'aborder les enjeux climatiques de façon coordonnée, avec une approche terrain. Conjointement, nos quatre secteurs d'affaires<sup>1</sup> veillent à considérer l'objectif net zéro de la Banque dans l'élaboration de leur stratégie d'affaires et de leur processus décisionnel respectif, spécifique aux réalités d'affaire de leur clientèle.



Pour en savoir plus sur notre cadre de gouvernance, consulter la [page 7](#) du présent rapport.

Nous continuons de réimaginer notre modèle opérationnel afin d'aligner nos pratiques à notre objectif net zéro et nos priorités climatiques. Ces efforts s'articulent notamment par le développement d'outils qui encadrent les décisions d'affaires, et par la mise en place de processus décisionnels rigoureux.

La Banque continue l'intégration des risques climatiques à son cadre de gestion des risques. Notre objectif est de poursuivre l'évolution de nos capacités d'analyse (incluant les analyses de scénarios) pour identifier, quantifier et divulguer le niveau de vulnérabilité aux risques climatiques des différentes industries et secteurs d'affaires. Nous intégrons graduellement des indicateurs climatiques au cadre d'appétit pour le risque, ainsi que des critères ESG au processus d'adjudication de crédit et d'investissement de capital propre. Nous continuons également à collaborer avec nos pairs, les organismes réglementaires et les organisations internationales pour faire progresser notre cadre de gestion et de divulgation du risque climatique.



Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion de risques, consulter la [page 23](#) du présent rapport.

1 Marchés financiers, Entreprises, Gestion de patrimoine et Particuliers.

## 1.3 Augmenter l'efficacité énergétique de nos activités opérationnelles

Conformément à notre cible pour réduire nos propres émissions de GES de 25 % d'ici la fin de 2025, avec 2019 comme année de référence<sup>1</sup>, plusieurs initiatives sont mises en œuvre pour atteindre cette cible, notamment :

### Miser sur l'efficacité énergétique

Comme une grande partie de nos émissions provient de notre consommation d'électricité et de combustibles, l'efficacité énergétique est pour nous une priorité. Nous analysons annuellement l'intensité carbone au sein des bâtiments de notre parc immobilier et la disponibilité des sources d'énergie pour privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables. Pour le Québec, l'Ontario et le Manitoba, nous procédons au retrait progressif des équipements de chauffage, ventilation et conditionnement de l'air (CVCA) qui fonctionnent au gaz naturel afin de les remplacer par des systèmes entièrement électriques.

### Assurer les meilleures pratiques d'aménagement

La Banque attache une grande importance aux caractéristiques écoresponsables de ses bâtiments. En effet, elle a mis en place des normes d'aménagement qui s'inspirent des critères du système d'évaluation LEED et les applique systématiquement lors des projets majeurs d'investissement.



Pour en savoir plus sur les initiatives mentionnées ci-haut, consulter le Rapport ESG 2023 disponible dans la section [Engagements et impact](#) sur [bnc.ca](#).



<sup>1</sup> Cette cible absolue est basée sur la science et vise à contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Cette cible vise les domaines 1, 2 et 3 (le domaine 3 inclut les déplacements d'affaires des employés et la consommation de papier dans la chaîne d'approvisionnement).

## 2. Accompagner notre clientèle

### 2.1 Développer des produits et services de finance durable pour accompagner nos clients dans leur transition

#### Produits et services

Les institutions financières ont une possibilité unique de soutenir la transition vers une économie faible en carbone en appuyant leurs clients dans ce processus. La Banque offre des solutions de financement innovantes aux clients qui veulent mobiliser du capital pour financer des initiatives vertes, sociales, durables et de transition. Nous reconnaissons la capacité du financement durable d'être un catalyseur de changement réel et nous croyons au pouvoir de nos clients pour y parvenir.

Chacun de nos secteurs d'affaires déploie une offre de produits et services visant à accompagner et soutenir sa clientèle dans la transition vers une économie faible en carbone.

Secteurs d'affaires	Produits et services
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"><li>› <b>Produits de finance durable:</b> Déploiement de capital pour soutenir nos clients dans leur transition, à travers notre offre de produits de finance durable incluant des prêts verts, sociaux, durables, de transition et liés à des critères de durabilité.</li><li>› <b>Soutien aux entreprises de technologies propres (cleantech):</b> Offre de services-conseils, d'accompagnement et de services financiers adaptés aux entreprises de technologies propres à croissance rapide à travers le Canada, à travers le Groupe Technologie et Innovation de la Banque.</li></ul>
Marchés financiers	<ul style="list-style-type: none"><li>› <b>Produits de finance durable:</b> Déploiement de capital pour soutenir nos clients dans leur transition, à travers notre offre de produits de finance durable incluant des obligations et prêts verts, sociaux, durables, de transition et liés à des critères de durabilité.</li><li>› <b>Services bancaires d'investissement dans la technologie propre:</b> Offre de services-conseils stratégiques à plus de 450 entreprises de technologies propre à travers le Canada, via un groupe dédié.</li></ul>
Gestion de patrimoine	<ul style="list-style-type: none"><li>› <b>Investissement responsable:</b> Offre de produits d'investissement responsable incluant l'offre de fonds axés sur le développement durable et de comptes gérés unifiés pour des portefeuilles en investissement durable.</li></ul>
Particuliers	<ul style="list-style-type: none"><li>› <b>Soutien aux particuliers:</b> Offre de produits et services qui permettent de promouvoir les habitudes écoresponsables de nos clients particuliers.</li></ul>

#### Produits de finance durable

Nous croyons que le développement de la finance durable au Canada est un pilier clé dans l'accélération du rôle du capital privé dans une transition climatique équitable et la création de nouveaux débouchés pour les entreprises et la société. Pendant son exercice 2023, la Financière Banque Nationale (FBN) a continué de soutenir le marché de la finance durable au Canada et ailleurs dans le monde par ses services de souscription et de prêt pour des obligations vertes et durables ou liées à des critères de durabilité.

Ayant développé l'un des premiers cadres de référence canadien pour les émissions d'obligations durables<sup>1</sup>, la Banque est un émetteur constant d'obligations durables depuis 2019. Selon le cadre de référence, les fonds peuvent être utilisés pour financer ou refinancer en totalité ou en partie des entreprises ou des projets admissibles dans neuf catégories incluant l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, les bâtiments durables et les moyens de transport à faible teneur en carbone. Au 31 octobre 2023, le produit provenant de l'émission des obligations durables a servi au financement, par la Banque, de plus de **3,3 milliards de dollars de projets verts et sociaux**.



Pour en savoir plus sur le cadre de référence des obligations durables de la Banque et voir des exemples de projets financés, consulter le Rapport sur les obligations durables disponible dans la section [Fonds propres et dette](#) sur [bnc.ca](#).

<sup>1</sup> Le cadre de référence des obligations durables a fait l'objet d'un examen externe afin de confirmer l'harmonisation du cadre avec les principes des obligations vertes de l'ICMA, les Principes des obligations sociales et les Lignes directrices de l'ICMA sur les obligations durables. L'opinion est publiée sur le site de la Banque.



## Stratégie (suite)

### PRÊTS VERTS

Afin de soutenir la clientèle du secteur immobilier dans la transition, la Banque s'est donné des objectifs d'émissions de prêts verts. En 2023, la Banque a octroyé 10 prêts verts pour un total de 778 millions de dollars dépassant ainsi l'objectif établi de 750 millions de dollars. Travaillant en collaboration avec la SCHL, les prêts verts peuvent obtenir des conditions et des modalités de prêts plus avantageuses pour ainsi aider les clients et clientes vers leur carboneutralité et soutenir leurs stratégies ESG à long terme.

En 2023, une gamme d'outils a été développée pour les équipes du secteur immobilier. Ces équipes les utilisent quotidiennement dans le but d'aider la clientèle dans sa transition vers des bâtiments abordables, énergétiquement efficaces et accessibles. Une taxonomie de l'immobilier vert a aussi été établie qui comprend les lignes directrices pour définir un bâtiment vert. Pour faciliter l'intégration de ces nouveaux outils, la Banque a mis en place des formations dans le but d'informer et d'éduquer les équipes sur l'importance de l'ESG.

### IMMOBILIER COMMERCIAL

En 2022, la Banque a accordé un prêt de transition à la carboneutralité à Quo Vadis Capital, pour la revitalisation complète du Complexe du Canal Lachine à Montréal. Le produit du prêt est destiné à des investissements technologiques pour rénover ce complexe afin de parvenir à un profil à zéro émission nette de gaz à effet de serre. Les projets comprendront un système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) à haut rendement énergétique et des systèmes innovateurs d'énergie renouvelable.

Nous considérons la finance durable, y compris les produits verts, sociaux, durables et liés au développement durable, comme un outil pour nos clients qui souhaitent lier leur stratégie de développement durable à leur financement. Ce faisant, ils peuvent démontrer leur engagement à améliorer les critères de durabilité et raconter leurs progrès. Les produits de finance durable englobent souvent des thèmes liés au changement climatique, mais aussi à la durabilité de manière plus large. À mesure que nous progresserons dans notre compréhension des impacts de la finance durable sur nos émissions globales financées, nous serons mieux placés pour déterminer les implications sur notre stratégie zéro émission nette.

### Soutien aux entreprises de technologies propres (cleantech)

Au cours du dernier exercice, le Groupe Technologie et Innovation de la Banque a poursuivi son mandat d'offrir des conseils, de l'accompagnement et des services financiers adaptés aux entreprises technologiques à croissance rapide à travers le Canada. De plus, le Groupe encourage activement le maillage entre différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial pour promouvoir des modèles d'affaires plus durables.



### ENTREPRISE DE TECHNOLOGIES PROPRES

FLO est un opérateur de réseaux de recharge de véhicules électriques (VE) de premier plan en Amérique du Nord et un fournisseur de solutions de recharge intelligentes. La mission de l'entreprise est de « contribuer à vaincre les changements climatiques et à accélérer l'adoption des VE grâce à un modèle offrant aux conducteurs de VE l'expérience de recharge la plus fiable, des centres urbains à la campagne ». FLO accorde une importance particulière au déploiement accessible et à la fiabilité de l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques afin de contribuer au mouvement d'électrification du secteur du transport et à la transition vers une économie à faible émission de carbone.

## Stratégie (suite)

### Services bancaires d'investissement dans la technologie propre

Au cours du dernier exercice, la Banque a poursuivi son accompagnement à plus de 450 entreprises de technologie propre à travers le Canada via le Groupe Services bancaires d'investissement dans la technologie propre. Le Groupe offre des conseils stratégiques dans cinq secteurs verticaux et a soutenu le déploiement de plus de 3,7 milliards de dollars au cours des trois dernières années.



Pour en savoir plus sur nos performances 2023 en matière de finance durable, consulter le Rapport ESG 2023 disponible dans la section [Engagements et impact](#) sur [bnc.ca](#).

### Investissement responsable

Banque Nationale Investissements inc. (BNI), une filiale de la Banque, a pour ambition d'être un accélérateur de la croissance et de l'évolution des solutions d'investissement et des services pour aider les investisseurs à réaliser leurs objectifs financiers. En 2023, BNI a réitéré sa volonté d'être un acteur du changement vers une finance durable grâce à de nombreuses initiatives liées à l'investissement responsable. Pour ses fonds gérés à l'interne, BNI a adopté une nouvelle politique de droits de vote dite « durable ». Cette initiative vise à maximiser l'impact positif du levier d'influence que l'exercice des droits de vote représente. Elle permet également à BNI de contribuer davantage à l'adoption de pratiques durables de la part des entreprises dans lesquelles elle investit. Le volume d'actifs sous gestion pour les investissements durables de BNI a atteint 4,1 milliards de dollars au 31 octobre 2023.



Pour en savoir plus sur les initiatives mises de l'avant au cours de l'année, consulter le Rapport sur nos avancées en investissement responsable de BNI disponible dans la section [Investissement responsable](#) sur [bninvestissements.ca](#).

La Banque offre les produits d'investissement responsable à ses clients en gestion de patrimoine de la Financière Banque Nationale, incluant les portefeuilles en investissement durable MonPATRIMOINE qui reflètent les valeurs de leurs clients ayant à cœur le développement durable. Ces portefeuilles sont conçus pour être performants et pour atteindre de hauts niveaux en matière d'investissement durable. Ils servent maintenant plus de 2 000 clients uniques pour un total de **85 millions de dollars en actifs investis** depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

### Soutien aux particuliers

Le programme de récompenses pour les cartes de crédit de la Banque encourage les détenteurs et détentrices à adopter des habitudes écoresponsables. Avec les points accumulés, les détenteurs peuvent visiter la section Écoresponsable du site de récompenses, où il est possible de compenser les émissions de gaz à effet de serre par l'achat d'unités de compensation de CO<sub>2</sub> auprès de l'organisme Coop Carbone. Cette option, offerte à la clientèle particuliers et entreprises, contribue au financement du Fonds d'électrification et de changements climatiques du Québec, qui fournit les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan provincial québécois sur les changements climatiques.



Pour en savoir plus, consulter la section [Écoresponsable](#) du programme de récompenses des détenteurs de cartes de crédit de la Banque Nationale sur [recompenses.bnc.ca](#).

De plus, afin d'encourager la transition énergétique, la Banque offre des escomptes sur le taux d'intérêt lors d'un financement utilisé pour l'achat d'un véhicule vert (électrique, hybride branchable ou hydrogène). Cette offre est disponible chez tous les marchands affiliés ainsi qu'auprès de l'ensemble de notre réseau de distribution aux particuliers (en personne ou à distance), ce qui en fait un programme accessible à travers le Canada.

## 2.2 Soutenir le développement du secteur de l'énergie renouvelable

À l'heure où le paysage mondial de l'énergie et des infrastructures évolue pour réduire l'impact sur l'environnement de notre production et de notre consommation d'énergie, Banque Nationale Marchés financiers (BNMF) continue d'évoluer pour mieux servir les besoins de sa clientèle et augmenter la profondeur et la qualité de sa couverture de la transition énergétique mondiale.

La Banque demeure engagée à réduire l'empreinte carbone de son portefeuille de prêts par son appui aux entreprises dans le domaine de l'énergie renouvelable en Amérique du Nord, par une saine gestion de son portefeuille en énergie et par l'augmentation de ses investissements dans les énergies vertes.

Afin de soutenir la croissance du secteur, BNMF a une équipe dédiée à l'offre de prêts liés à la croissance des énergies renouvelables en Amérique du Nord et propose des services-conseils différenciés, de calibre mondial, soutenant les efforts des clients pour offrir des solutions de rechange avec une énergie plus propre et promouvoir des modèles économiques plus durables.

Depuis 2019 et en date du 31 octobre 2023, la Banque a déployé plus de 11 milliards de dollars en capital pour des projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Nos projets financés dans les domaines de l'éolien, du solaire, des batteries et de l'hydroélectricité représentaient plus de 8,7 milliards de dollars de financement autorisé et 72% de notre portefeuille total de financement de projets liés au secteur de l'énergie (« Project Finance »).

### TRANSPORT D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La Banque est intervenue comme co-arrangeur de premier niveau dans le financement du projet [Champlain Hudson Power Express](#) (CHPE). Ce financement permet la construction d'environ 545 km de lignes de transport entièrement enfouies qui achemineront 1 250 mégawatts d'énergie hydroélectrique propre et renouvelable du Québec à la ville de New York. Le coût total du projet est d'environ 6 milliards \$.

CHPE transportera de l'électricité propre à prix concurrentiel, provenant d'Hydro-Québec, ce qui réduira les coûts de production d'électricité dans l'ensemble de l'État de New York de 17 milliards \$ pendant les 25 premières années d'exploitation, tout en assurant une plus grande fiabilité et une résilience au réseau du sud de l'État. Le projet apporte aussi des avantages économiques d'un total de 3,5 milliards \$ aux New-Yorkais et crée environ 1 400 emplois soutenant des familles pendant la construction, avec un engagement à faire appel à de la main-d'œuvre syndiquée. CHPE donnera un coup de pouce économique à 73 municipalités et 59 districts scolaires dans tout l'État de New York, avec une augmentation progressive des recettes fiscales de 1,4 milliard \$ en financement pour les collectivités locales au cours des 25 premières années du projet.



### ÉNERGIE RENOUVELABLE: SOLAIRE ET ÉOLIENNE TERRESTRE

La Banque est intervenue comme arrangeur principal coordinateur, co-arrangeur principal et fournisseur de swaps dans le financement de projet pour un portefeuille de 81,5 MW d'installations d'énergie renouvelable situées en Ontario. Le portefeuille, composé de cinq installations solaires et d'un parc éolien, appartient à BluEarth Renewables, qui l'exploite. Ce portefeuille de 81,5 MW produit assez d'énergie propre et renouvelable pour environ 207 000 foyers en Ontario chaque année.

BluEarth Renewables est un grand producteur indépendant d'électricité qui acquiert, développe, construit, possède et exploite des installations éoliennes, solaires, hydroélectriques et de stockage dans toute l'Amérique du Nord. Le portefeuille de BluEarth comprend des projets de plus de 1 GW<sub>CA</sub> (brut) en exploitation, en cours de construction et visés par des contrats de préconstruction, et plus de 7 GW de projets de développement de grande qualité activement poursuivis.

## 3. Exercer notre leadership d'influence

### 3.1 Raffiner notre stratégie d'engagement auprès de notre clientèle et auprès du secteur bancaire et du secteur public

**La stratégie d'engagement de la Banque, quant à elle, établit les fondations d'une implication volontaire et dévouée auprès de toutes les parties prenantes pour renforcer l'objectif commun de transition énergétique.**

La Banque travaille en étroite collaboration avec sa clientèle, ses pairs du secteur bancaire, les organismes réglementaires, les organisations internationales, les instances gouvernementales et ses actionnaires et investisseurs pour discuter des enjeux les plus courants en matière de climat. Dans le cadre de ces collaborations, la Banque suit une ligne directrice<sup>1</sup> qui établit certaines priorités en matière de dialogue et d'engagement avec les parties prenantes.

#### Engagement auprès de la clientèle

Nous visons à soutenir nos clients dans leur transition vers une économie faible en carbone en les accompagnant et en les conseillant.

La Banque a mis en place un processus pour comprendre le niveau de maturité des clients par rapport à leur transition climatique et développe des stratégies d'engagement basées sur cette catégorisation des clients, en tenant compte des particularités du secteur d'activité, de l'entreprise ainsi que de leur progrès en termes de transition climatique.

Les secteurs qui font face aux risques climatiques de transition les plus élevés sont priorisés lorsqu'il s'agit de l'engagement auprès de la clientèle, considérant l'importance du montant autorisé mis à leur disposition. Dans ce sens, la Banque veille à aider ses clients à développer et à mettre en œuvre leur plan de transition, en reconnaissant la complexité des efforts requis de la part des différents secteurs à forte intensité carbone. Cela comprend l'engagement avec les clients et la prestation de conseils stratégiques et de financement pour soutenir leurs plans de transition en fonction de leur situation géographique et de leur environnement économique.



<sup>1</sup> [Ligne directrice sur le dialogue avec les parties prenantes.](#)

## Stratégie (suite)

### Engagement auprès du secteur bancaire

La Banque participe à plusieurs initiatives collectives internationales et nationales liées au climat permettant une collaboration avec des pairs du secteur bancaire dans la lutte contre les changements climatiques. La Banque participe également à différents événements d'industrie afin de faciliter la transition énergétique et promouvoir une gouvernance et un alignement global des divulgations liées au climat. La participation de la Banque au sein de ces initiatives inclut notamment :

- › La normalisation des méthodologies de calcul des émissions financées;
- › Le suivi des principaux développements et des meilleures pratiques;
- › Les exercices de comparaison entre les pairs.

#### Initiatives internationales et nationales

#### Participation de la Banque Nationale

<b>Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF)</b>	En 2021, la Banque a rejoint le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF), un partenariat mondial d'institutions financières qui collaborent à l'élaboration d'une approche rigoureuse pour évaluer et divulguer les émissions de gaz à effet de serre résultant de leurs activités de financement et d'investissement. La Banque reste un membre actif du groupe de travail du PCAF, contribuant à l'amélioration des méthodologies et de la qualité des données climatiques.
<b>Alliance bancaire Net Zéro (NZBA) des Nations Unies</b>	La Banque a rejoint l'Alliance bancaire Net Zéro (NZBA) en 2021 afin de renforcer son engagement de s'impliquer dans le financement de la transition climatique et de soutenir les approches collaboratives entre le secteur public et le secteur privé pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. La Banque quantifie les émissions qu'elle finance et a fixé des objectifs intermédiaires de zéro émission nette pour trois secteurs à forte intensité carbone, et prévoit d'étendre la couverture des objectifs. La Banque continue de participer au groupe de travail NZBA et aux discussions entre pairs afin de développer des méthodologies et d'améliorer la qualité des données climatiques.
<b>Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI)</b>	La Banque apporte un soutien continu à l'Initiative financière du programme des Nations Unies pour l'environnement depuis des années. Dans le cadre de ce soutien, la Banque traite de nombreux sujets avec la communauté UNEP FI, y compris le climat mais aussi la biodiversité. Sur ce dernier point, la Banque s'est engagée à collaborer avec la communauté de la biodiversité afin de sensibiliser les institutions financières aux questions liées à la biodiversité et à leur impact financier.
<b>L'Association des gestionnaires de risques (RMA) – Consortium sur le climat</b>	En tant que membre depuis septembre 2021, la Banque s'est engagée à élaborer des cadres et des recommandations pour les principes de gouvernance, de divulgation et de gestion des risques, à partager ses expériences avec les pairs et à contribuer à faire avancer le secteur sur le thème du risque lié aux changements climatiques. Parmi les activités passées du consortium figurent l'engagement auprès d'organismes tels que la SEC, le FSB et l'ISSB par le biais de lettres de commentaires conjointes.
<b>Principes bancaires responsables (PRB) des Nations Unies</b>	La Banque est devenue signataire fondatrice des Principes bancaires responsables (PRB) des Nations Unies en 2019. Ce cadre unique de référence vise l'alignement des stratégies et pratiques des banques signataires avec les objectifs de développement durable de l'ONU et l'Accord de Paris sur le climat. La Banque publie annuellement un rapport qui fait état de son progrès dont le plus récent rapport a fait l'objet d'une mission d'assurance limitée par une firme externe.
<b>Association des banquiers canadiens (ABC)</b>	L'Association des banquiers canadiens (ABC) permet au secteur de maintenir un dialogue avec le gouvernement sur diverses questions et politiques qui touchent les institutions financières. Nous participons à un certain nombre de comités de travail de cette organisation, dont plusieurs traitent de questions liées aux clients, y compris les questions climatiques.
<b>Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable (Finance Montréal)</b>	La Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable est une charte d'engagements des acteurs du secteur financier québécois en faveur d'une finance qui repose sur des principes responsables. La Banque est devenue signataire de la déclaration en octobre 2021. La participation de la Banque en 2023 comprend, entre d'autres, la cosignature d'une lettre ouverte après la COP 28 appelant à l'avancement des normes de l'ISSB comme base de référence mondiale pour la reddition de comptes en matière de durabilité.
<b>Engagement climatique Canada (ECC)</b>	BNI est signataire de l'initiative Engagement climatique Canada (ECC), qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.

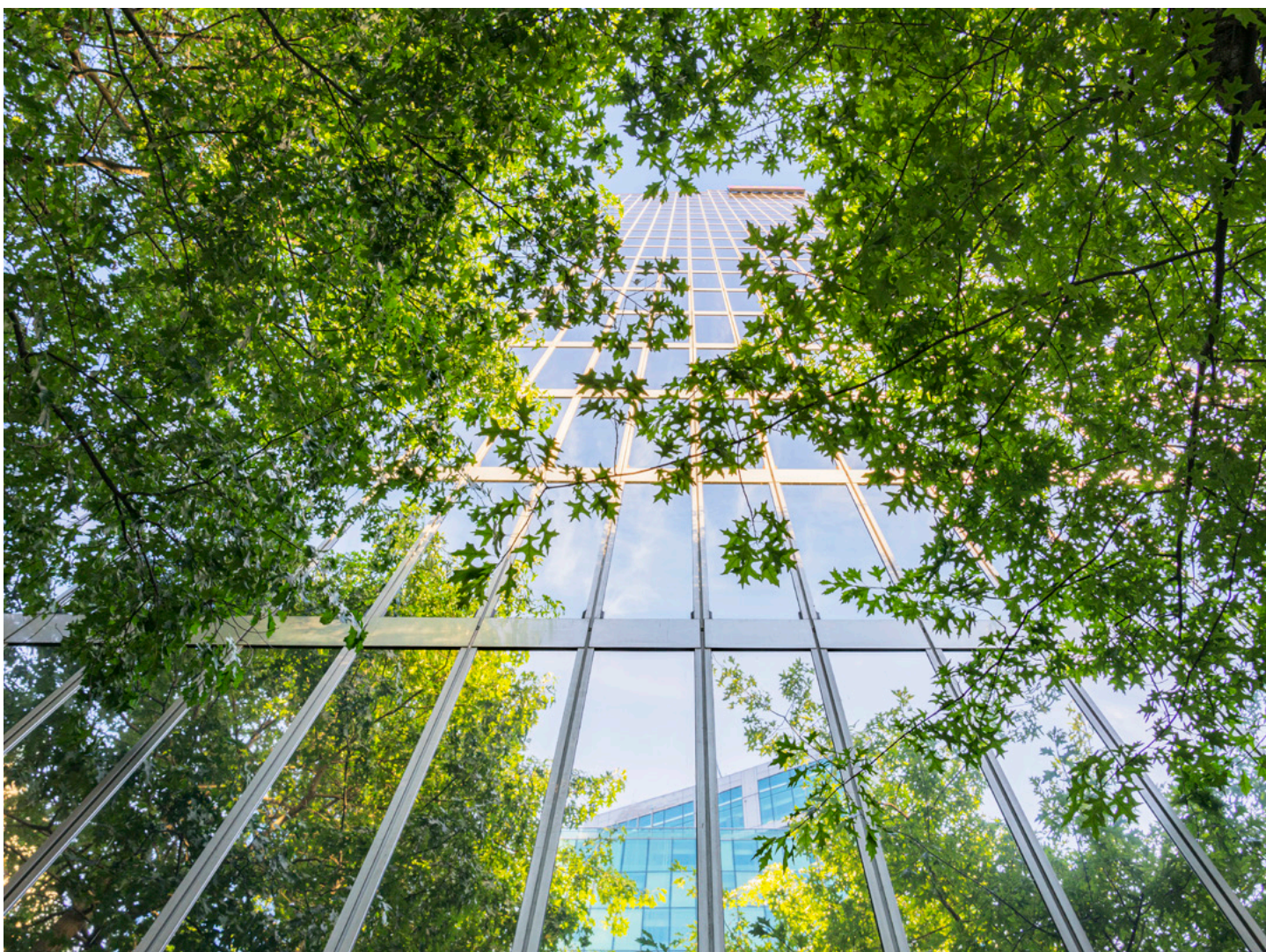
---

## Stratégie (suite)

### Engagement auprès du secteur public

La Banque participe à un éventail d'initiatives, incluant des consultations publiques, tables rondes, sondages, conférences et forums pour améliorer le cadre de gestion et de divulgation du risque climatique et pour mettre l'accent sur les besoins de capital en faveur du climat au Canada. Les engagements comprennent notamment :

- › Le soutien au Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD), qui sert comme centre d'expertise, de partenariats et de dialogue en faveur de la croissance d'un marché financier efficace et sur les questions de finance durable au Canada et à l'étranger. Le mandat du Conseil est de formuler des recommandations pour attirer et faire progresser la finance durable au Canada.
- › La participation aux rencontres du comité Économie verte de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), pendant lesquelles des sujets comme la décarbonation des entreprises et le calcul des GES sont notamment abordés.
- › La participation aux consultations publiques des organismes réglementaires auprès de différentes industries (ISSB, BSIF).



# Gestion des risques

Les équipes de gestion des risques sont responsables, comme deuxième ligne de défense, des quatre principales dimensions de risque importants pour notre organisation, soit l'identification et l'évaluation, la quantification, la gestion et la reddition. L'évolution de notre cadre de gestion des risques se poursuit afin d'inclure le risque climatique et de saisir toutes les occasions d'améliorer nos processus de surveillance des canaux de transmission par lesquels les facteurs de risque climatique ont un impact sur les principaux risques de notre taxonomie<sup>1</sup>. L'évaluation des risques liés au climat sur nos divers portefeuilles et les résultats de nos analyses de scénarios guident notre priorisation de l'intégration des risques climatiques dans nos politiques et processus globaux de gestion des risques.

Le risque climatique représente la possibilité que des enjeux liés au climat entraînent, à court (moins de trois ans), moyen (trois à dix ans) et long (plus de dix ans) terme, une perte de valeur financière pour la Banque, ou affectent ses activités. Le risque climatique peut avoir une incidence sur les risques traditionnels inhérents à nos activités. Citons des effets sur le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement et le risque opérationnel, entre autres. De plus, l'évolution rapide de l'environnement réglementaire à l'échelle mondiale, des engagements et cadres auxquels nous adhérons, et des attentes des parties prenantes quant à l'information à fournir peuvent constituer un risque de réputation et de non-conformité à la réglementation, notamment en raison de possibles déséquilibres entre leurs exigences, en plus d'augmenter les risques de poursuites judiciaires. La Banque est exposée à ce risque de manière directe par ses propres activités et de manière indirecte par les activités de ses clients.

L'évaluation et l'atténuation du risque climatique font partie intégrante du cadre de gestion des risques de la Banque. Les enjeux climatiques font partie de notre processus décisionnel et ils sont désormais intégrés à la stratégie. La prise en compte de ce risque peut même constituer un atout non négligeable dans certaines transactions de financement ou d'investissement, et elle contribue à promouvoir des pratiques exemplaires auprès des parties prenantes de la Banque.

## Évolution du cadre de gestion du risque climatique

	Comment	Statut d'avancement
<b>Identification et évaluation</b> Les risques physiques et de transition liés au climat sont identifiés et intégrés dans le processus d'identification des risques de la Banque	› Évaluer l'importance relative des impacts	› Déployé et divulgué › Amélioration en continu
	› Cartographier les impacts	› Déployé et divulgué › Amélioration en continu
<b>Quantification</b> La quantification des expositions aux risques climatiques est effectuée et communiquée pour permettre de définir l'appétit pour le risque	› Développer des analyses de scénarios climatiques et des tests de résistance pertinents	› Déployé et intégré à nos processus › Amélioration en continu
	› Intégrer les risques climatiques à nos modèles d'évaluation des risques	› À développer au fur et à mesure que les données nécessaires sont en quantité et de qualité suffisantes
	› Définir des indicateurs de risque climatique	› Déployé et divulgué › Amélioration en continu
	› Définir des indicateurs d'appétit pour les risques climatiques	› Déployé et divulgué › Amélioration en continu
<b>Gestion</b> Les processus de gestion et de contrôle garantissent que les risques climatiques importants sont identifiés, mesurés, surveillés et signalés en temps opportun	› Développer la capacité et l'expertise à travers toutes les lignes de défense de la Banque	› Amélioration en continu; chaque ligne de défense a des ressources et développe des processus pour intégrer les risques climatiques
	› Mise en place de contrôles	› À développer
<b>Reddition</b> Les principales considérations relatives aux risques climatiques sont incluses dans les rapports internes et externes	› Divulgaration interne	› Déployé › Amélioration en continu
	› Divulgaration externe	› Déployé › Amélioration en continu

<sup>1</sup> Dans le cours normal de ses activités, la Banque est exposée aux principaux risques financiers et non financiers suivants : crédit, marché, liquidité et financement, opérationnel, conformité, réputation et stratégique. Pour en savoir plus, consulter la section Gestion des risques à la page 67 du [Rapport annuel 2023](#) de la Banque.

## Identification et évaluation des risques liés au climat

On définit les risques climatiques selon deux types. Les **risques physiques** représentent les impacts potentiels de la multiplication et de l'intensification des épisodes climatiques extrêmes ou des changements chroniques dans les conditions météorologiques sur les actifs physiques, les infrastructures, la chaîne de valeur, etc. Les risques physiques peuvent être aigus (un événement météorologique extrême) ou chroniques (un changement dans l'environnement). La résultante est qu'ils augmentent la fréquence et la gravité des incendies de forêt, des inondations, des événements éoliens et de l'élévation du niveau de la mer, entre autres. Les **risques de transition** englobent, quant à eux, les impacts potentiels de l'évolution vers une économie à faibles émissions de carbone, tels que des changements technologiques, des orientations politiques ou publiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre par le biais de taxes ou d'incitatifs, de même que des changements réglementaires visant à encadrer et à promouvoir une telle économie. Ces mesures ont un effet sur l'économie ainsi que sur des secteurs d'activité et des portefeuilles spécifiques.

Certains de ces risques auront des impacts attendus plus importants sur une plus longue période (p. ex. changements dans les préférences de marché ou augmentation du niveau de la température mondiale). En revanche, certains risques peuvent avoir un impact à plus court terme et des impacts à long terme moins certains (p. ex. : évolution des taxes sur le carbone ou événements météorologiques aigus). Malgré le fait que la plupart de nos activités de financement et d'investissement sont à court ou moyen terme, nous nous devons d'assurer la pérennité de la Banque à long terme, en identifiant, évaluant et gérant les risques physiques et de transition sur tous les horizons temporels.

La Banque est consciente qu'elle a un rôle mobilisateur à jouer en matière de changements climatiques, étant donné les impacts qu'auront ceux-ci sur nos clients, nos activités et la société. À cette fin, nous avons adopté un cadre pour évaluer, atténuer et gérer les risques connexes liés au portefeuille et aux transactions individuelles. Le tableau ci-dessous illustre les catégories de risques liés au climat et comment celles-ci peuvent potentiellement avoir une incidence sur les activités de nos clients et de nos opérations via différents canaux de transmission.

### Canaux de transmission liés aux changements climatiques

Risques liés au climat	Catégories de risques liés au climat	Canaux de transmission	Principaux risques
Risques physiques	Aigus	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Dommages physiques</li> <li>› Macroéconomique</li> <li>› Socioéconomique</li> <li>› Interruption des affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Risque de crédit</li> <li>› Risque de marché</li> <li>› Risque opérationnel</li> <li>› Risque de réputation et légal</li> </ul>
	Chroniques		
Risques de transition	Politiques et légales	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Chaîne d'approvisionnement</li> <li>› Litiges</li> <li>› Coûts financiers</li> <li>› Atteinte à la réputation</li> <li>› Compétitivité</li> </ul>	
	Technologie		
	Marché		
	Réputation		



---

## Gestion des risques (suite)

Voici des exemples d'intégration du risque climatique aux principaux risques actuels identifiés dans notre cadre de gestion des risques.

### Risque de crédit

Le principal risque encouru par une institution financière est le risque de crédit. Il dépend particulièrement de la qualité du portefeuille de prêts et de la capacité des clients à rembourser leur dette. La Banque est principalement exposée à ce risque par ses activités de prêteur.

Les impacts des risques climatiques sur le risque de crédit peuvent se traduire ainsi :

- › **Risques physiques** – hausse de la perte en cas de défaut suite à une diminution de la valeur de la sûreté ou hausse de la probabilité de défaut due à une baisse de la capacité de remboursement de l'emprunteur.
- › **Risques de transition** – impacts financiers liés aux changements dans les lois et politiques, la technologie, ou le marché tels que la diminution des revenus, l'augmentation des coûts de fonctionnement, les changements dans les préférences des consommateurs, le développement de nouvelles technologies et les taxes sur les émissions de carbone.

L'exposition de la Banque au risque de crédit lié au climat est évaluée à travers différents mécanismes de contrôle et de surveillance. Par exemple, une analyse qualitative de vulnérabilité aux risques physiques et de transition du portefeuille de prêts est effectuée pour l'ensemble des activités de financement, et ce, afin d'avoir une meilleure visibilité de l'exposition à ces risques. Plus spécifiquement, cette analyse a été segmentée en cinq niveaux, selon une sensibilité aux risques climatiques supportée par une vigie de documents publiés à l'externe. Bien que notre analyse donne une vue globale des secteurs, nous sommes conscients que la sensibilité au risque de transition et au risque physique diffère parmi les clients d'un même secteur.

Notre analyse de vulnérabilité du portefeuille se perfectionnera avec les années et en fonction de nos activités futures de quantification et d'analyse de scénarios. De plus, le risque de concentration du portefeuille de prêts est évalué périodiquement afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'impact significatif lié au climat. Une matrice croisant les risques physiques et de transition par secteur d'activité et par industrie est utilisée depuis quelques années déjà, ce qui permet au secteur de Gestion des risques d'avoir une meilleure vision des secteurs du portefeuille de prêts les plus touchés en ce qui concerne les risques liés au climat. Finalement, des analyses de scénarios climatiques sont effectuées et permettent d'estimer les pertes de crédit attendues additionnelles découlant des risques physiques et de transition, sous diverses narratives de scénarios issus du NGFS, de nos portefeuilles de prêts commerciaux sur des horizons court, moyen et long terme.

Ces diverses initiatives ont permis un alignement des priorités en plus de prendre des mesures concrètes dans le processus de révision des limites sectorielles, chaque secteur d'activité ou industrie ayant maintenant une section ESG détaillant les risques climatiques inhérents (incluant une évaluation des risques physiques et de transition). Le secteur de Gestion des risques surveille de près l'évolution des tendances et des méthodologies de calcul, et participe activement aux divers groupes de discussion de l'industrie.

## Gestion des risques (suite)

### Vulnérabilité du portefeuille de prêts aux risques climatiques au 31 octobre 2023<sup>1</sup>

	Risque de transition	Risque physique	%	Exposition au risque de crédit (M\$) <sup>1</sup>	
Hypothèques résidentielles	Faible	Modéré	27%	86 167	
Crédits rotatifs admissibles	Faible	Faible	5%	15 235	
Autres prêts aux particuliers	Faible	Faible	6%	18 803	
Agriculture	Modéré	Élevé	3%	8 139	
Pétrole et gaz	Très élevé	Élevé	1%	3 324	
Mines	Très élevé	Élevé	1%	2 973	
Services publics	Très élevé	Élevé	5%	16 909	
Pipelines	Très élevé	Modéré	1%	4 765	
Constructions non immobilières	Modéré	Faible	1%	3 251	
Fabrication	Élevé	Élevé	3%	10 418	
Commerce de gros	Faible	Modéré	1%	4 085	
Commerce de détail	Faible	Modéré	2%	5 048	
Transports	Modéré	Élevé	1%	4 795	
Communications	Faible	Faible	1%	3 783	
Finance et assurances	Modéré	Modéré	16%	51 054	
Services immobiliers et constructions	Modéré	Élevé	8%	26 280	
Services professionnels	Très faible	Très faible	1%	3 873	Très faible
Éducation et soins de santé	Très faible	Faible	1%	4 225	Faible
Autres services	Faible	Faible	3%	9 776	Modéré
Gouvernement	Élevé	Modéré	8%	24 536	Élevé
Autres	Modéré	Modéré	5%	16 374	Très élevé



Pour en savoir plus sur la gestion du portefeuille par secteur, consulter la section *Gestion du portefeuille de prêts* à la [page 29](#).

<sup>1</sup> Les expositions sont calculées comme étant les montants totaux d'exposition au risque de crédit et incluent les montants utilisés, les engagements inutilisés et les autres éléments hors bilan tels que présentés dans le [Rapport annuel 2023](#) à la page 83. La distribution des industries est identique à celle présentée dans nos rapports financiers : [Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Quatrième trimestre 2023](#) à la page 25.

## Gestion des risques (suite)

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. Le risque de marché provient d'un certain nombre de facteurs, notamment des modifications des variables de marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de crédit, les taux de change, les cours des actions, les prix des produits de base et les volatilités implicites.

Les impacts du risque climatique sur le risque de marché peuvent se traduire ainsi :

- › **Risques physiques** – événements météorologiques importants provoquant une variabilité de la production du secteur d'activité primaire qui pourrait conduire à la volatilité des prix des matières premières.
- › **Risques de transition** – en raison d'une réglementation resserrée, fluctuations de la demande de produits ou de services dans des secteurs d'activité à forte intensité de carbone, pouvant impacter les variables de marché, tels les prix des actions et des matières premières.

Dans le processus actuel de gestion du risque de marché, la Banque a recours à diverses mesures de risque pour estimer l'ampleur des pertes pouvant être subies dans des scénarios plus ou moins pessimistes et sur des horizons à court et à long terme. Par exemple, le cadre de simulations de crise est composé d'un large éventail de scénarios chocs conçus pour être prospectifs face aux tensions potentielles sur les marchés, ou bien qui sont spécifiques à des classes d'actifs comme l'augmentation ou la diminution des prix des produits de base.

La Banque continuera de surveiller et d'adapter les diverses mesures de risque de marché afin que celles-ci reflètent la volatilité et autres dynamiques de marché qui pourraient survenir en raison des risques climatiques.

### Risque opérationnel

Le risque opérationnel représente le risque de subir une perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des ressources humaines et matérielles, à des processus, à la technologie ou à des événements externes. Le risque opérationnel est présent dans toutes les activités de la Banque.

Les impacts des risques climatiques sur le risque opérationnel peuvent se traduire ainsi :

- › **Risques physiques** – impacts d'événements climatiques sur les immobilisations, les employés et les tiers pouvant affecter la continuité de nos activités.
- › **Risques de transition** – impacts de nouvelles législations et/ou réglementations dont les exigences pourraient conduire à des changements importants dans les processus entraînant une augmentation des coûts. L'ajout d'une nouvelle taxe sur le carbone pourrait également augmenter les coûts d'opération.

En effet, l'imposition ou l'augmentation des taxes sur le carbone augmentera probablement le coût d'exploitation de l'énergie dans certaines régions où nous exerçons nos activités. Ainsi, ces taxes pourraient augmenter les coûts opérationnels de la Banque découlant principalement de la consommation énergétique de ses bâtiments, mais également des déplacements professionnels des employés de la Banque.

### Risque de réputation

Le risque de réputation représente la possibilité qu'une activité ou une pratique de la Banque soit jugée de manière négative par le public – que ce jugement soit fondé ou non – et que cela puisse porter atteinte à la perception, à l'image ou aux marques de commerce de la Banque, ce qui pourrait entraîner des poursuites ou des pertes de revenus.

Les impacts des risques climatiques sur le risque de réputation peuvent se traduire ainsi :

- › **Risques physiques** – impacts d'une perception négative de la gestion des risques climatiques à même nos activités.
- › **Risques de transition** – impacts d'une perception négative liée au financement de certains secteurs d'activité, au degré d'engagement de la Banque envers les changements climatiques, au niveau de l'ambition des cibles de réduction de GES fixées ou à l'avancement de sa stratégie.

La Banque reconnaît que la manière dont elle aborde les changements climatiques peut avoir une incidence sur sa réputation et, par conséquent, sur ses activités. Alors que la conscience et la sensibilité des parties prenantes aux risques liés au climat continuent de croître, il devient de plus en plus important pour la Banque de réagir de manière réfléchie et délibérée.

Nous devons comprendre et traiter les impacts potentiels des changements climatiques sur nos clients et nos activités, demeurer transparents dans nos pratiques et examiner les pratiques commerciales durables de nos tiers. Nous visons à suivre les normes de responsabilité d'entreprise les plus rigoureuses tout en ayant un impact positif sur nos parties prenantes qui ont des intérêts et des préoccupations en constante évolution en ce qui concerne les changements climatiques et les autres enjeux environnementaux. L'objectif est que nous puissions être plus proactifs et stratégiques dans nos communications et nos actions.

À ce titre et depuis plusieurs années déjà, notre risque de réputation face à nos engagements en matière de développement durable (incluant le climat) est surveillé, mesuré et rapporté sur une base trimestrielle. Les résultats sont présentés dans le tableau de bord de risque de réputation destiné à la haute direction et au comité de gestion des risques du Conseil.

Pour ce qui est des autres grandes familles de risque identifiées, l'analyse et l'intégration des risques climatiques se fait de manière progressive tel que prévu dans notre plan de déploiement.

### Quantification des risques liés au climat

La Banque reconnaît l'importance de quantifier les risques liés au climat. Pour ce faire, elle surveille proactivement l'ensemble des risques et l'exposition aux risques liés au climat des secteurs par rapport à son appétit et aux limites établies. Les risques principaux et les risques émergents sont ceux qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, la réputation ou encore le modèle d'affaires et la stratégie à long terme de la Banque. On parle notamment des risques de crédit, de marché et de liquidité, des risques opérationnels et des risques liés à l'ESG, dont ceux liés au climat. Diverses analyses de scénarios climatiques et tests de résistance pertinents sont donc effectués afin de soutenir la quantification de l'impact des risques climatiques sur nos principaux risques.

#### Analyse de scénarios climatiques – Méthodologie et résultats

L'analyse de scénarios climatiques est un outil important et pertinent pour évaluer une variété d'impacts découlant d'événements potentiellement graves sur les activités de la Banque. Cet outil aide à définir l'appétit pour le risque, les limites d'exposition et la planification des activités. Plus précisément, il permet de mieux comprendre le profil de risque de la Banque et contribue à éclairer la prise de décision et les stratégies d'atténuation.

Bien que la Banque procède à des tests de tension dans l'évaluation de sa sensibilité aux situations de crises dans certains secteurs et certains portefeuilles clés, l'utilisation des scénarios pour évaluer les risques climatiques des portefeuilles de prêts est relativement récente.

Dans le but d'affiner sa stratégie et son niveau de résilience face aux risques climatiques, la Banque effectue, depuis maintenant trois ans, des analyses d'impacts des risques physiques et de transition sur son portefeuille de prêts, à partir de différents scénarios climatiques. Ces analyses permettent également de déterminer l'impact sur l'économie et les risques financiers pouvant affecter nos actifs, selon les différents scénarios. Dans le cas de notre portefeuille de prêts par exemple, ces impacts financiers peuvent ensuite être utilisés pour produire des estimations de pertes attendues (PA) des portefeuilles, des probabilités de défaut (PD) et des pertes en cas de défaut (PCD) pour chaque scénario étudié.

Pour notre troisième année d'analyse de scénarios climatiques, la Banque a continué le développement de son programme de tests en utilisant des scénarios climatiques recommandés par le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS – Phase 4)<sup>1</sup>. De plus, nous avons fait réviser les hypothèses macroéconomiques de ces scénarios par notre équipe d'études économiques pour s'assurer de leur cohérence avec nos portefeuilles de prêts et nous avons exercé une vigie des divers exercices réglementaires au niveau international pour guider nos travaux.

Cette année, nous avons également aligné le choix de nos scénarios avec ceux proposés par notre régulateur, le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, dans le cadre de son exercice de scénarios climatiques normalisés à venir. Nous avons sélectionné le modèle (IAM) du GCAM 6.0 et les trois scénarios suivants : Carboneutralité 2050, Intervention immédiate (sous 2°C) et Intervention différée (sous 2°C).

La Banque s'engage à poursuivre ses efforts pour développer un processus de simulation toujours plus robuste afin de mieux comprendre et mesurer les risques climatiques, suivant les meilleures pratiques de l'industrie et l'évolution des exigences réglementaires. De plus, elle continue son travail d'influence auprès de ses parties prenantes sur leurs propres mesures d'adaptation aux changements climatiques, afin de réduire les impacts potentiels.










Également, dans le but d'améliorer son engagement de mieux intégrer les risques climatiques à sa structure de gestion des risques, de les mitiger adéquatement et de faire évoluer sa stratégie, la Banque continue d'évaluer notamment les éléments suivants :

- › Poursuivre l'exécution de scénarios axés sur le climat dans les plateformes actuelles de tests de tension à travers l'organisation
- › Utilisation de facteurs climatiques dans les intrants des modèles de risque actuels
- › Optimisation des programmes existants :
  - Plans de continuité des affaires
  - Programme de gestion des risques opérationnels
  - Programme de gestion des risques de catastrophe

<sup>1</sup> <https://www.ngfs.net/ngfs-scenarios-portal/explore>

## Gestion des risques (suite)

### Détails des scénarios utilisés et résultats de l'exercice 2023

Scénario	Risques physiques	Risques de transition	Ambition climatique	Ajustements aux politiques actuelles	Changements technologiques	Utilisation de captage du dioxyde de carbone	Variation des politiques régionales	Prix du carbone estimé en 2050	Impacts financiers sur la dotation aux pertes de crédit <sup>1</sup> liés au risque de transition
									
<b>Transition ordonnée – Net zéro 2050</b>	Faibles	Moyens	1,4 °C	Immédiats	Changements rapides	Utilisation modérée – élevée	Variation modérée	1 249 \$ US/ t CO <sub>2</sub> e	Impacts financiers faibles à modérés
<b>Intervention immédiate (sous 2 °C)</b>	Moyens	Faibles	1,7 °C	Immédiats et sans difficultés	Changements modérés	Utilisation modérée	Variation faible	511 \$ US/ t CO <sub>2</sub> e	Impacts financiers très faibles
<b>Intervention différée (sous 2 °C)</b>	Moyens	Élevés	1,7 °C	Décalés	Changements lents puis rapides	Utilisation modérée	Variation élevée	1 067 \$ US/ t CO <sub>2</sub> e	Impacts financiers faibles à modérés

À la lumière des résultats des analyses de scénarios effectuées pour nos prêts commerciaux, nous observons des impacts financiers faibles à modérés, variant selon les secteurs d'activités, pour les scénarios Carboneutralité 2050 et Intervention différée (sous 2 °C) et des impacts financiers très faibles pour le scénario Intervention immédiate (sous 2 °C). Cependant, il est important de noter qu'à l'échelle du portefeuille de prêts de la Banque, l'augmentation des pertes de crédit estimée n'est pas significative.

## Gestion des risques liés au climat

Nos actions visent la mise en place de stratégies et de politiques qui tiennent compte des risques climatiques. Nous nous efforçons de rester à l'affût des meilleures pratiques, ainsi que d'accompagner et de conseiller nos clients dans leur transition vers une économie faible en carbone. Dans cette optique, nous continuons nos démarches de formation sur la gestion du risque climatique à travers l'organisation, particulièrement avec les personnes de première ligne ayant un contact direct avec la clientèle.

L'évolution rapide des environnements économiques, réglementaires, technologiques et de marché peut avoir une incidence sur certaines activités ou sur l'ensemble de la Banque. Bien que la Banque souhaite tout mettre en œuvre pour mitiger les risques liés aux changements climatiques et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, elle ne peut prévoir l'efficacité des objectifs fixés par les stratégies climatiques des gouvernements ou l'évolution de la réglementation. Nous devons donc maintenir notre vigilance afin de réduire notre exposition à ces risques et, parallèlement saisir de nouvelles occasions de croissance. La Banque continue de suivre de près les développements à ce sujet et poursuit la mise en œuvre de son cadre de gestion des risques associés aux changements climatiques.

### Gestion du portefeuille de prêts

Le risque climatique correspond aux impacts sur le risque de crédit liés à la transition énergétique et à des événements météorologiques extrêmes. Ultiment, le risque climatique pourrait conduire à la fois à des probabilités de défaut plus élevées et à des pertes de crédit plus élevées en cas de défaut des contreparties. Dans ce contexte, le cadre

de gestion des risques a été élargi pour inclure de nouvelles mesures afin d'identifier, d'évaluer, de contrôler et de surveiller ce risque. À cet effet, la Banque a développé et met en œuvre progressivement un processus d'évaluation et de quantification des impacts des changements climatiques sur ses portefeuilles, sa stratégie et ses résultats.

1 Considérant l'hypothèse d'un portefeuille de prêts statique et une projection des impacts sur un horizon de 25 ans.

---

## Gestion des risques (suite)

Cette intégration se fait sous forme de vérification diligente, notamment dans le cadre du processus d'octroi de crédit. Durant les dernières années, nous avons priorisé les secteurs d'activité générant le plus d'émissions de gaz à effet de serre, en considérant les montants d'engagements mis à leur disposition. Les secteurs identifiés incluent ceux du pétrole et gaz, des services publics, des mines, du transport, des services immobiliers et des industries lourdes, tels qu'identifiés par PCAF. Le cadre d'analyse du risque ESG prévoit notamment la collecte d'informations sur l'empreinte carbone et une classification face aux risques climatiques (physiques et de transition) selon le secteur d'activité. Pour les clients œuvrant au sein des industries identifiées, leur positionnement stratégique et l'existence d'un plan de transition énergétique (engagements, cibles de réduction de GES, diversification des activités) font partie des différents sujets abordés, au moins une fois par année, dans le cadre du processus d'octroi de crédit ou de renouvellement. Plusieurs autres critères sont pris en considération, notamment la gestion des déchets, les normes du travail, la gouvernance d'entreprise, la responsabilité associée aux produits et les politiques en matière de durabilité.

En 2023, conformément à l'exécution de notre plan de déploiement du risque ESG, nous avons débuté la collecte d'informations ESG à tout le portefeuille des grandes entreprises (incluant les financements de projets) ainsi que dans le portefeuille immobilier commercial. Parmi les améliorations de cette année, nous avons introduit une matrice permettant de positionner les clients en fonction de leur profil de risque climatique. Nous évaluons entre autres, les risques physiques aigus et chroniques propres à chaque client, le pourcentage des actifs qu'ils détiennent dans les

régions sensibles au climat et les risques liés à leur chaîne d'approvisionnement. Pour le risque de transition, nous cherchons à comprendre quelles mesures ils prennent pour effectuer leur transition énergétique, s'ils effectuent des analyses de scénarios climatiques et des analyses de l'effet d'une taxe sur le carbone sur leurs activités. Ces améliorations nous permettent d'accompagner et de soutenir adéquatement nos clients dans leur transition énergétique, tout en bonifiant nos propres capacités de gestion des risques climatiques (analyses de scénarios climatiques, évaluation de la vulnérabilité par secteur et modélisation).

Afin d'assurer une saine gestion du risque de crédit, chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein des équipes de Gestion des risques et de la direction, indépendantes des secteurs d'affaires, selon l'envergure et le degré de risque de l'opération de crédit envisagée. Les pouvoirs décisionnels à cet égard sont déterminés conformément à la délégation de pouvoirs stipulée dans la politique de gestion du risque de crédit. Les crédits d'envergure ou représentant un niveau de risque plus élevé pour la Banque sont approuvés par un membre d'un niveau hiérarchique supérieur. Le Comité des risques globaux, composé de membres de la haute direction, approuve et surveille tous les crédits d'envergure, incluant le volet sur les risques climatiques. Les demandes de crédit dépassant les latitudes de la direction sont soumises à l'approbation du comité de gestion des risques du Conseil.

La Banque travaille également en collaboration avec divers partenaires de l'industrie pour identifier et mettre en place de saines pratiques de gestion qui visent à promouvoir la transition vers une économie faible en carbone.

## Reddition des risques liés au climat

L'identification, la quantification et la gestion des risques climatiques font partie de nos divulgations internes et externes. Les informations incluses dans des rapports internes sont présentées à la haute direction, à des comités exécutifs et au comité de gestion des risques du Conseil suivant la gouvernance établie. Une reddition externe est également effectuée pour informer nos parties prenantes de l'avancement de nos travaux sur la gestion des risques climatiques.

# Mesures et cibles

Afin de mieux comprendre et de constamment réduire les répercussions de ses activités sur l'environnement, la Banque a mis en œuvre différentes mesures et cibles visant à réduire ses émissions de GES.

Mesures	Données au 31 octobre 2023	Cibles
<b>Liées aux réductions de GES</b>		
Atteindre la carboneutralité de nos activités opérationnelles	Atteinte	Maintenir la carboneutralité
Émissions de GES de nos propres activités	9 052 tonnes de CO <sub>2</sub> e Réduction de 27% depuis 2019	Réduire de 25% d'ici la fin de 2025 <sup>1</sup>
Émissions de GES de nos activités de financement et d'investissement	Cibles intermédiaires de réduction pour les secteurs intensifs des producteurs de pétrole et gaz, de l'immobilier commercial et de production d'énergie	Zéro émission nette d'ici 2050
› Intensité du portefeuille du secteur immobilier commercial	Réduction de 23% depuis 2019	Réduire de 50% d'ici 2030 <sup>2</sup>
› Intensité du portefeuille du sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz canadiens	Réduction de 27% pour les domaines 1 et 2 Réduction de 15% pour le domaine 3	Réduire de 31% d'ici 2030 <sup>3</sup>
› Intensité du portefeuille du secteur de la production d'énergie	Réduction de 27% depuis 2019	Réduire de 33% d'ici 2030 <sup>4</sup>
<b>Liées à la transition vers une économie faible en carbone</b>		
Faire croître la proportion de prêts liés aux énergies renouvelables à un rythme supérieur que celle liées aux énergies non renouvelables	Croissance de la proportion du portefeuille de prêts liés aux énergies renouvelables de 46% et diminution de celle liée aux énergies non renouvelables de 32% depuis le 31 janvier 2019	Faire croître la proportion de prêts liés aux énergies renouvelables à un rythme supérieur à celle des prêts liés aux énergies non renouvelables à moyen et à long terme
Obligations durables	Environ 68% de 3,3 G\$ émis a été alloué à des projets d'énergies renouvelables <sup>5</sup>	Rester à l'affût des occasions d'affaires

<sup>1</sup> Cette cible absolue vise les domaines 1, 2 et 3 (le domaine 3 inclut les déplacements d'affaires des employés et la consommation de papier dans la chaîne d'approvisionnement) avec 2019 comme année de référence. Cette cible inclut nos activités au Canada et aux États-Unis, ainsi que celles de notre filiale à Dublin, notre succursale à Londres et nos bureaux de représentation à l'étranger.

<sup>2</sup> Cette cible couvre les domaines 1 et 2 avec 2019 comme année de référence.

<sup>3</sup> Cette cible couvre les domaines 1, 2 et 3 avec 2019 comme année de référence.

<sup>4</sup> Cette cible couvre le domaine 1 avec 2019 comme année de référence.

<sup>5</sup> Au 31 octobre 2023.

## Émissions de GES de nos activités opérationnelles

Depuis 2008, la Banque calcule son empreinte carbone annuellement et la divulgue dans le cadre du CDP.

Au cours des dernières années, la Banque a mis en place plusieurs initiatives permettant d'améliorer son efficacité énergétique et de réduire les déchets dans ses immeubles.

En voici quelques-unes :

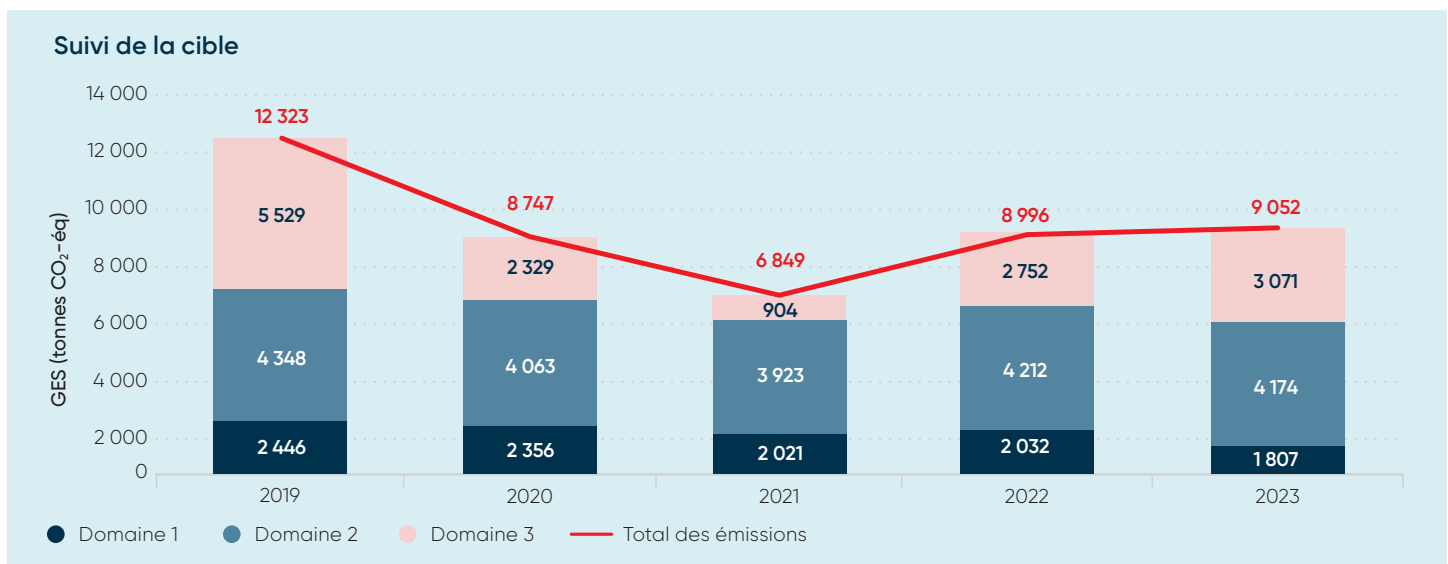
- › Installation de bornes de recharge pour voiture électrique dans nos succursales ainsi que dans notre nouveau siège social.
- › Mise en place d'un système novateur de gestion de la consommation énergétique dans plus de 260 succursales au Canada.
- › Application des critères du système d'évaluation LEED à plusieurs de nos immeubles actuels.
- › Construction du nouveau siège social visant l'atteinte des normes LEED v4 Or et optimisation des espaces de bureau actuels.
- › Fin de l'achat de bouteilles d'eau à usage unique auprès de nos fournisseurs.
- › 81 succursales inscrites au défi Hilo d'Hydro-Québec en 2023, dont 26 nouveaux sites qui n'avaient jamais participé à la gestion de pointe dans le passé.

### Cible de réduction pour nos activités opérationnelles

Chaque année, notre objectif est de réduire notre empreinte carbone et, pour ce faire, nous avons décidé de fixer une cible de réduction des émissions de GES de nos propres activités de 25 % d'ici la fin de 2025, avec 2019 comme année de référence. Cette cible absolue est basée sur la science et vise à contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Cette cible vise les domaines 1, 2 et 3 (le domaine 3 inclut les déplacements d'affaires des employés et la consommation de papier dans la chaîne d'approvisionnement). La portée de la cible a été revue en 2022 pour qu'elle couvre les activités de la Banque au Canada et aux États-Unis, ainsi que notre filiale à Dublin, notre succursale à Londres et nos bureaux de représentation à l'étranger. Nous avons décidé d'exclure la partie de l'empreinte carbone attribuable aux activités de la Banque au Cambodge et en Thaïlande en raison des options limitées d'énergies renouvelables dans ces pays. Nous poursuivons toutefois notre engagement envers le

développement durable au Cambodge à travers notre impact économique et social. Pour en savoir plus, consulter le Rapport ESG disponible dans la section [Engagements et impact](#) sur [bnc.ca](#).

En lien avec notre cible, nous avons réduit l'empreinte carbone de nos propres activités de 27% depuis 2019. En 2023, l'empreinte de la Banque a augmenté de 0,6% par rapport à 2022. Cette augmentation négligeable est principalement due à une augmentation des déplacements d'affaires, laquelle est contrebalancée par une diminution des émissions liée à la consommation d'énergie. Grâce à une série d'initiatives dont celles mentionnées à la page 31, la Banque a réussi à réduire ses émissions nettes de carbone malgré la croissance de ses activités. Nous poursuivrons la mise en place d'initiatives alignées sur l'atteinte de notre cible de réduction dans la prochaine année.



Cette cible absolue vise les domaines 1, 2 et 3 (le domaine 3 inclut les déplacements d'affaires des employés et la consommation de papier dans la chaîne d'approvisionnement) avec 2019 comme année de référence. Cette cible inclut nos activités au Canada et aux États-Unis, ainsi que notre filiale à Dublin, notre succursale à Londres et nos bureaux de représentation à l'étranger.

En voici des exemples :

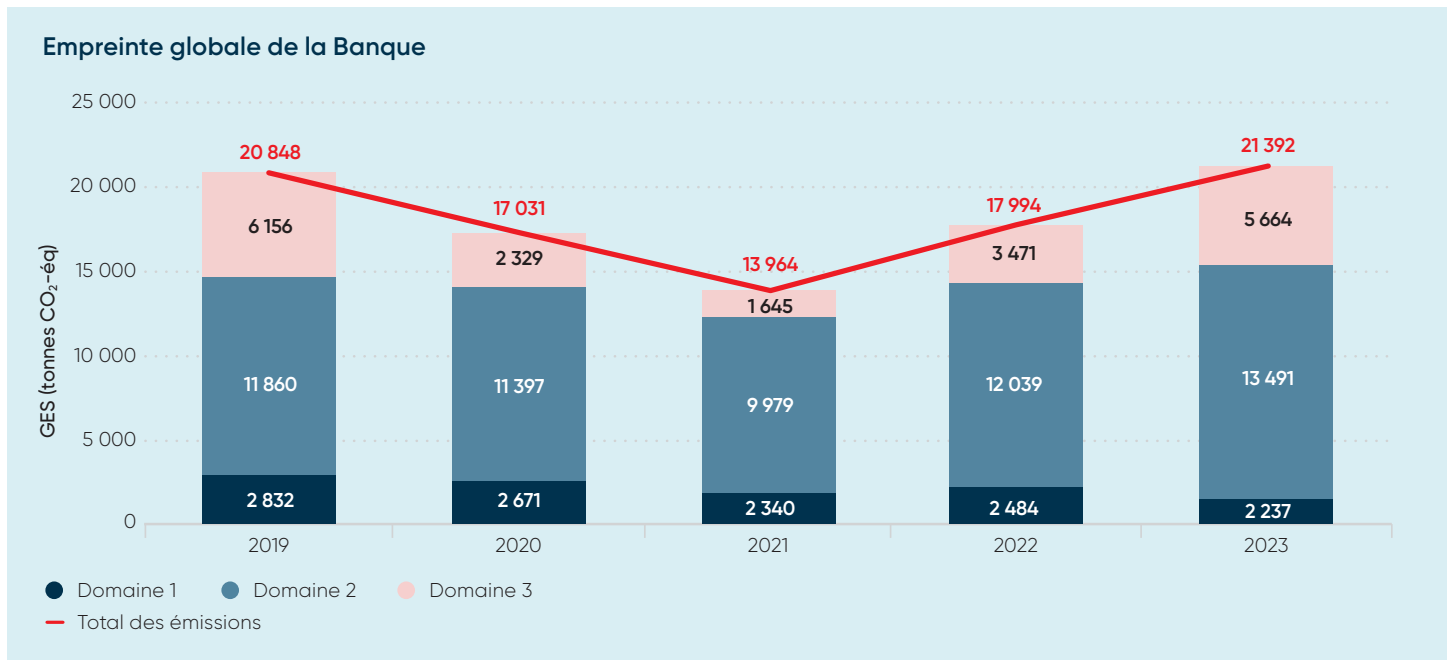
- › Optimiser les déplacements d'affaires des employés en privilégiant les rencontres virtuelles telles que les vidéoconférences et téléconférences;
- › Continuer à miser sur l'efficacité énergétique et à appliquer des critères du système d'évaluation LEED à nos bâtiments;
- › Emménager dans le nouveau siège social en centralisant les équipes en provenance des différents édifices à Montréal;
- › Retirer progressivement des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) qui fonctionnent au gaz naturel, sur nos sites au Québec, en Ontario et au Manitoba, afin de les remplacer par des systèmes entièrement électriques.

**72%**

de la consommation d'énergie de la Banque, en lien avec la cible, provient de sources renouvelables en raison de l'utilisation importante de l'hydroélectricité.

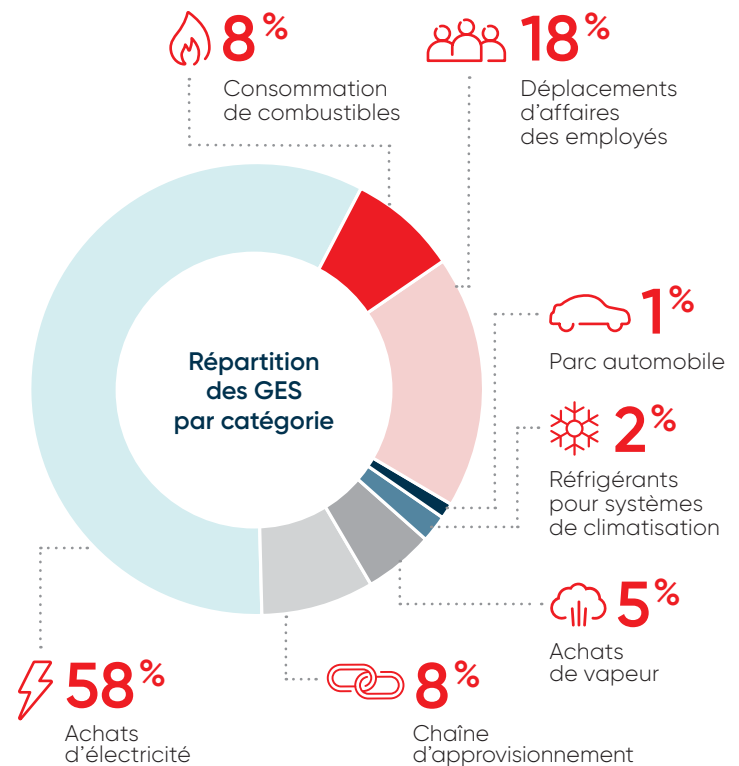


## Mesures et cibles (suite)



Pour le calcul de son empreinte globale, la Banque s'appuie sur la méthodologie du « *Greenhouse Gas Protocol Initiative* (GHG Protocol) (WRI et WBCSD, 2015; 2011; 2004) ». Au cours de l'exercice 2023, les émissions de GES de la Banque ont été estimées à 21 392 tonnes de CO<sub>2</sub>e. Ces émissions incluent l'ensemble des activités de la Banque au Canada et aux États-Unis ainsi que nos filiales à Dublin, en Thaïlande et au Cambodge, notre succursale à Londres et nos bureaux de représentation à l'étranger. Cette augmentation de 16 % par rapport à 2022 est principalement due à l'augmentation des déplacements d'affaires et à l'ajout des émissions relatives à la consommation de papier de notre filiale au Cambodge, une nouvelle donnée accessible depuis 2023.

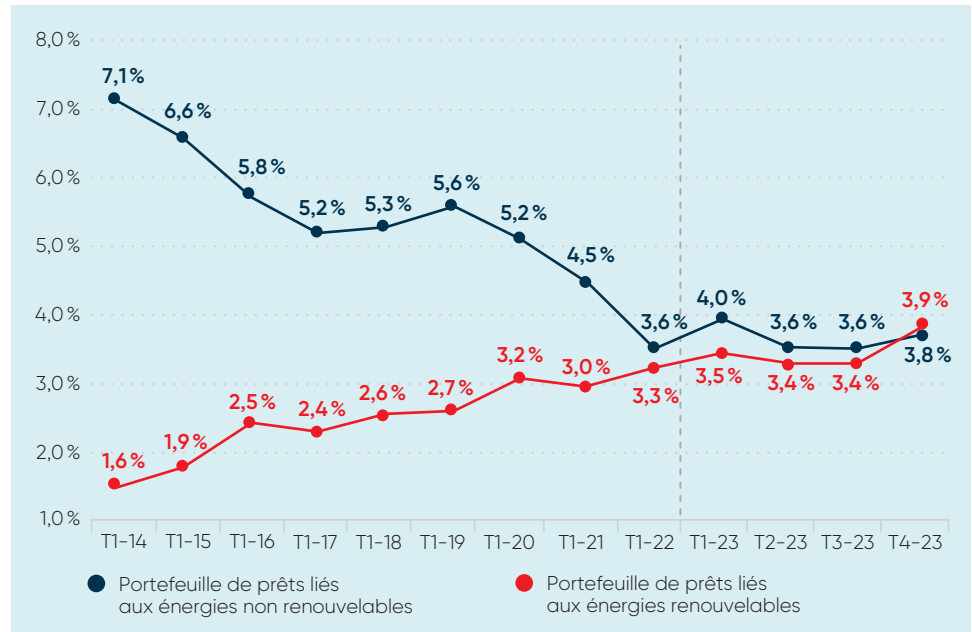
En 2024, pour compenser ses émissions de 2023 et assurer sa carboneutralité, la Banque a acheté 21 392 crédits carbone auprès de l'entreprise Solutions Will et dans le cadre de projets forestiers.



## Mesures utilisées pour évaluer les occasions et les risques liés au climat

### Activités de financement

Une mesure importante pour l'identification des occasions et des risques liés au climat est certainement l'exposition aux énergies renouvelables et non renouvelables. La Banque demeure engagée à réduire l'empreinte carbone de son portefeuille de prêts par son appui aux entreprises canadiennes dans le domaine de l'énergie renouvelable, par une saine gestion de son portefeuille en énergie et par l'augmentation de ses investissements dans les énergies vertes. Dans le but d'éviter une trop grande concentration dans les secteurs les plus à risque, la Banque surveille et présente un indicateur lié au climat dans son cadre d'appétit pour le risque depuis le début de l'exercice financier 2021.



Le graphique ci-dessus représente l'exposition du portefeuille de prêts liés aux énergies renouvelables et non renouvelables en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit<sup>1</sup>. Au 31 octobre 2023, l'exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts liés aux énergies renouvelables a augmenté de 46 % par rapport au 31 janvier 2019, alors que le portefeuille de prêts liés aux énergies non renouvelables a diminué de 32 % pour la même période. Ces résultats démontrent que la stratégie mise en place par la Banque ainsi que l'expertise développée par nos équipes sont pleinement alignées.

Les prêts liés aux énergies non renouvelables ont été définis selon les recommandations du GIFCC 2021 comme étant ceux de la catégorie énergie et services publics des secteurs intensifs liés au carbone énumérés dans la section suivante.

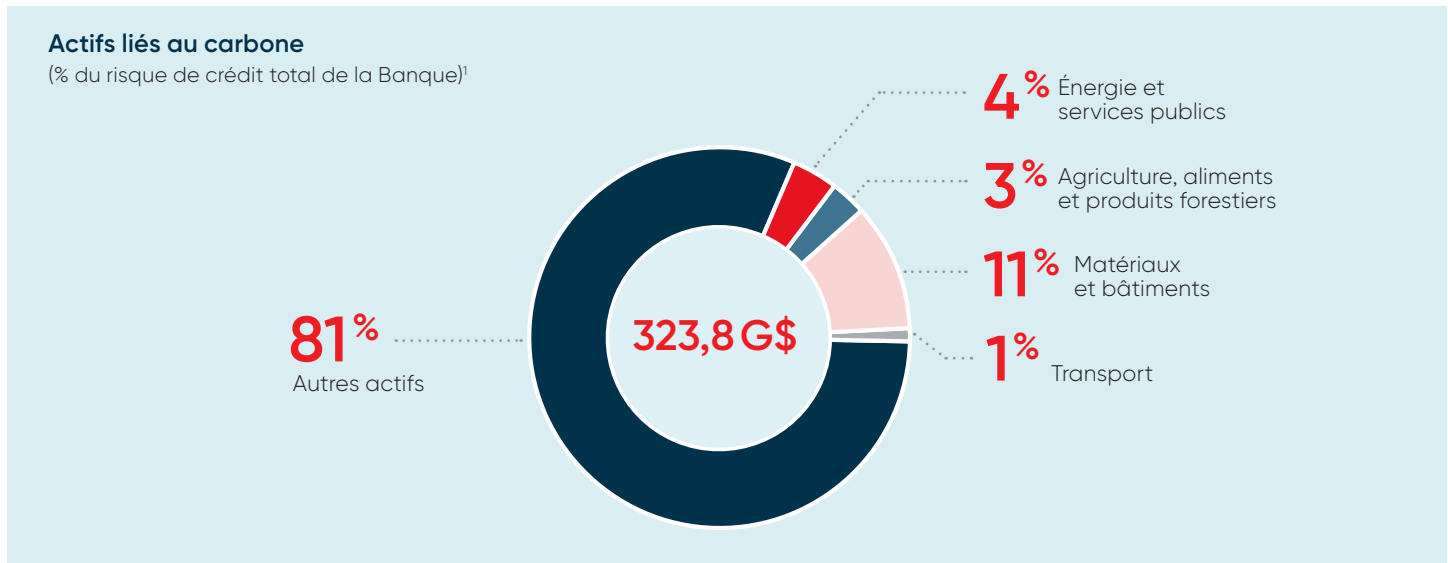
Selon la segmentation des industries utilisée par la Banque, la composition du secteur des prêts liés aux énergies non renouvelables inclut les emprunteurs de l'industrie des services publics (les pipelines et ceux liés à la production, au transport et à la distribution d'électricité et de gaz naturel), celle du pétrole et gaz, et celle des mines de charbon thermique. La composition du secteur des prêts liés aux énergies renouvelables comprend principalement les activités liées à la production d'hydroélectricité, d'énergie solaire et éolienne.

<sup>1</sup> Les expositions sont calculées comme étant les montants totaux d'exposition au risque de crédit. Ils incluent les montants utilisés, les engagements inutilisés et les autres éléments hors bilan de nos portefeuilles de prêt Particuliers et Autres que particuliers tels que présentés dans le [Rapport annuel 2023](#) à la page 83. La distribution des industries est identique à celle présentée dans nos rapports financiers : [Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3](#) à la page 25.

## Mesures et cibles (suite)

### Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone sont définis dans les recommandations du GIFCC et sont mesurés en fonction de notre exposition totale au risque de crédit<sup>1</sup>. Depuis quelques années déjà, cet indicateur est suivi dans nos mesures de surveillance du risque de concentration et il est pris en compte dans le processus de gestion des limites sectorielles.



Énergie et services publics	Transport	Matériaux et bâtiments	Agriculture, aliments et produits forestiers
Pétrole et gaz	Fret aérien	Métaux et mines	Boissons
Charbon	Transport de passagers par air	Produits chimiques	Agriculture
Services publics d'électricité (excluant les services publics liés à l'eau, les producteurs d'électricité indépendants et d'électricité renouvelable)	Transport maritime	Matériaux de construction	Emballage d'aliments et viandes
Pipelines	Transport ferroviaire	Biens et équipements	Produits forestiers et papier
	Services de camionnage	Gestion et développement immobilier	
	Automobiles et composants		

<sup>1</sup> Les expositions sont calculées comme étant les montants totaux d'exposition au risque de crédit. Ils incluent les montants utilisés, les engagements inutilisés et les autres éléments hors bilan de nos portefeuilles de prêt Particuliers et Autres que particuliers tels que présentés dans le [Rapport annuel 2023](#) à la page 83. La distribution des industries est identique à celle présentée dans nos rapports financiers : [Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3](#) à la page 25.

## Mesures et cibles (suite)

### Émissions financées

Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, la Banque s'est engagée à aligner ses activités de financement sur le principe de zéro émission nette d'ici 2050. La Banque reconnaît le rôle important qu'elle peut jouer pour soutenir ses clients dans leurs stratégies de transition énergétique et de décarbonation, vers une économie faible en carbone.

En 2021, la Banque a rejoint le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF), un groupe mondial d'institutions financières qui travaillent ensemble afin d'élaborer des méthodes d'évaluation et de divulgation des émissions de GES qui proviennent de leurs activités de financement et d'investissement.

En 2023, la Banque a progressé dans la quantification de ses émissions financées en complétant la mesure de l'empreinte carbone de ses actifs au bilan en appliquant les méthodologies associées à chaque catégorie d'actifs définies par le PCAF.

Les émissions financées pour les domaines 1 et 2 totalisent 7,2 millions de tCO<sub>2</sub>e en valeur absolue au 31 octobre 2022. Seules les émissions financées du domaine 3 reliées au secteur du pétrole et gaz (3,9 MtCO<sub>2</sub>e) ont été évaluées pour le moment en raison de limitations sur la disponibilité des données pour quantifier adéquatement les émissions de domaine 3 des autres secteurs d'activités.

#### Émissions financées des domaines 1 et 2 au 31 octobre 2022<sup>1</sup>

Prêts et acceptations <sup>2</sup>	Solde au bilan <sup>3</sup> M\$	Émissions financées ktCO <sub>2</sub> e	Intensité des émissions financées <sup>4</sup> tCO <sub>2</sub> e/M\$	Qualité des données PCAF
<b>Particuliers</b>	<b>63 707</b>	<b>837</b>	<b>13</b>	<b>4,3</b>
Prêts hypothécaires	59 631	450	8	4,4
Véhicules motorisés	4 076	387	95	3,2
<b>Autres que Particuliers</b>	<b>44 177</b>	<b>6 346</b>	<b>144</b>	<b>4,1</b>
Immobilier commercial ●	22 367	221	10	4,5
Agriculture	8 109	3 150	388	4,2
Services publics ●	8 881	1 588	179	3,3
Transports	2 209	486	220	4,1
Pétrole et gaz ●	1 435	487	339	2,2
Mines ●	1 049	376	358	3,0
Fabrication de fer et acier	64	26	406	4,0
Fabrication d'aluminium	62	12	194	4,0
Fabrication de ciment	1	0	183	5,0

● Secteurs couverts par une cible de réduction ou un encadrement du financement.

1 Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul des émissions financées, se référer à la section méthodologique en page 37.

2 Les prêts et acceptations représentent la somme du solde des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

3 Ce montant contient les actifs admissibles à la mesure des émissions financées. La répartition des prêts bruts et acceptations par catégorie d'emprunteurs selon les catégories d'actifs de Bâle pour l'année 2022 est présentée dans le Tableau 9, à la page 121 du [Rapport annuel 2023](#) (se limitant aux 9 secteurs intensifs définis par la NZBA pour le segment Autres que particuliers). Pour plus de détails sur les limitations de données et exclusions de certains actifs, veuillez vous référer au tableau de la section méthodologique en page 37.

4 L'intensité à l'échelle du portefeuille représente le total d'émissions financées en absolue en tonnes de dioxyde de carbone équivalent divisé par le montant de prêts bruts en millions de dollars canadiens.

## Mesures et cibles (suite)

### Particuliers

Près de la moitié de nos émissions financées dans le secteur Particuliers sont attribuables aux véhicules motorisés, compte tenu de la prépondérance du financement accordé à l'achat de véhicules d'occasion à combustion thermique. Le portefeuille de prêts hypothécaires est principalement concentré au Québec, où la forte présence d'énergie hydroélectrique nous permet d'afficher un faible niveau d'intensité de nos émissions financées.

### Autres que Particuliers

Jusqu'à présent, la Banque s'est dotée de cibles de réduction et d'encadrement du financement qui couvrent quatre secteurs d'activités identifiés dans le tableau des émissions financées. La Banque est très peu exposée dans certains secteurs à haute intensité carbone notamment ceux de la fabrication du ciment, de l'aluminium et du fer et acier qui totalisent moins de 0,5% des actifs. Conformément aux exigences de la NZBA et du PCAF, la Banque compte poursuivre ses efforts dans la mesure des émissions financées et l'atteinte de ses objectifs de réduction pour les secteurs à haute intensité carbone.

### Qualité de la donnée

Pour la mesure de ses émissions financées, la Banque privilégie les émissions réelles divulguées par ses clients. Nous nous sommes également munis de méthodologies de calcul basées sur les activités physiques liées aux opérations de nos clients pour les secteurs dotés d'une cible de réduction. En dernier recours, les émissions financées de domaines 1 et 2 ont été quantifiées à partir de facteurs économiques basés sur des moyennes sectorielles selon la hiérarchie de qualité des données fournie par le PCAF.

Nous sommes conscients de l'importance d'accroître la qualité des données et nous demeurons engagés à contribuer avec nos pairs à faire avancer les méthodologies et à améliorer la précision des informations sur les émissions au fur et à mesure que les données et les meilleures pratiques de l'industrie se développeront. Pour atteindre cet objectif, nous avons commencé à déployer des questionnaires ESG dans nos secteurs à haute intensité carbone, afin de simplifier et d'améliorer la collecte des données et faire progresser les méthodologies de calcul de nos émissions financées.

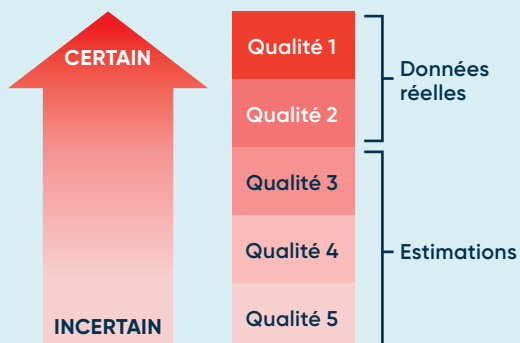
## Méthodologie de calcul des émissions financées

La Banque a mesuré ses émissions financées en se basant sur le montant de prêts bruts pour chaque classe d'actifs définies par le PCAF en se basant sur la formule suivante:

### Émissions financées en absolu

$$\sum ( \text{Facteur d'attribution} \times \text{Émissions du client en absolu} )$$

### Qualité des données du PCAF



Le facteur d'attribution représente la part des émissions du client financée par la Banque et se calcule comme suit:

- › Pour l'immobilier commercial et les hypothèques résidentielles, il réfère au rapport entre le montant de prêts bruts et la valeur de la propriété à l'origine.
- › Pour les compagnies publiques, il réfère au rapport entre le montant de prêts bruts et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités.
- › Pour les compagnies privées, il réfère au rapport entre le montant de prêts bruts et le montant total de dette et éqité.
- › Pour les véhicules motorisés, il réfère au rapport entre le montant de prêts bruts et la valeur du véhicule à l'origine.

## Mesures et cibles (suite)

Le tableau suivant retrace les méthodologies appliquées pour calculer les émissions financées de nos clients :

<b>Périodes et sources</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Le tableau en page 36 présente les émissions financées selon le profil de risque des emprunteurs au 31 octobre 2022. Plus précisément, la mesure combine les montants de prêts bruts et la capitalisation boursière des compagnies cotées en bourse au 31 octobre 2022 avec des états financiers et les émissions divulguées par nos clients pour l'année 2021.</li></ul>
<b>Qualité des données et méthodologies PCAF</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› La qualité des données PCAF permet d'évaluer la précision relative au calcul des émissions financées, ainsi en fonction des sources de données utilisées et des méthodologies de calcul retenues pour calculer les émissions, un indice de 1 à 5 soit, du plus certain au moins certain est associé à l'estimation des émissions pour chacun des domaines 1, 2 et 3.</li><li>› En cas de qualité différente pour les émissions de domaines 1 et 2 d'un même client, la pire des qualités a été retenue en accord avec les recommandations du PCAF.</li><li>› Nous avons basé notre calcul des émissions financées sur la deuxième édition de la norme PCAF qui fournit des lignes directrices pour les actifs suivants: prêts aux entreprises et actions cotées et non cotées, projets financés, hypothèques, immobilier commercial et véhicules motorisés.</li><li>› La version des données de mars 2023 rendue disponible par le PCAF a été utilisée pour quantifier les émissions financées de qualité 4 et 5.</li></ul>
<b>Limitations de données et exclusions de certains actifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Des analyses comparatives entre les données fournies par PCAF et les émissions divulguées par nos clients ont mis en évidence un haut niveau d'incertitude pour quantifier les émissions financées de qualité 4 ou 5 des clients présents dans les secteurs du pétrole et du gaz et celui de la production d'énergie. Conformément aux directives du PCAF dans ce type de situation, nous avons utilisé des facteurs d'émissions moyens sectoriels qui étaient plus alignés avec les résultats observés.</li><li>› Les émissions financées associées au secteur du Financement spécialisé aux États-Unis et International ainsi que celles associées à certains prêts hypothécaires titrisés n'ont pas pu être quantifiées en raison de limitations de données.</li><li>› Pour les entreprises privées, si la dette totale ou le total des capitaux propres ne peuvent être obtenus à partir du bilan d'un client, nous avons utilisé la valeur totale du bilan (c'est-à-dire la somme du total des capitaux propres et du passif, qui est égale à l'actif total du client) tel que décrit dans la norme PCAF.</li><li>› Nous reconnaissons que des redressements de chiffres ou de rapports produits par nos clients pourraient avoir un impact sur la quantification des émissions financées, s'ils se produisent ultérieurement à la période établie pour collecter ces mêmes informations. Pour le moment, la Banque ne révisé pas les chiffres produits dans des divulgations antérieures, à moins que les impacts soient jugés matériels.</li><li>› En 2023, la Banque a progressé dans la quantification de ses émissions financées en complétant la mesure de l'empreinte carbone de ses prêts et acceptations présentés au bilan en appliquant les méthodologies associées à chaque catégorie d'actifs définies par le PCAF. Pour le total des actifs présentés dans le tableau en page 36, le ratio de couverture, représentant la proportion des prêts bruts dont les émissions financées ont été quantifiées conformément aux méthodologies PCAF utilisées, s'élève à 98%.</li></ul>
<b>Classification sectorielle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Bien que seuls les secteurs à forte intensité carbone définis par la NZBA (soit l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et acier, le pétrole et gaz, la production d'énergie et les transports) sont présentés dans la section Autres que particuliers, la mesure a été complétée pour 86% des actifs associés à cette catégorie du bilan.</li><li>› La catégorie Fabrication de fer et acier inclue les activités de sidérurgie et fonderies de fer et acier, la fabrication de produits en fer et en acier.</li><li>› La catégorie Fabrication d'aluminium inclue les activités de production primaire d'alumine et d'aluminium ainsi que laminage, étirage, extrusion et alliage de l'aluminium.</li><li>› La fabrication de ciment inclut également la fabrication de produits de béton.</li><li>› Les sous-secteurs des producteurs d'énergie et du pipeline sont inclus dans la classe d'actif Services publics de Bâle.</li></ul>



Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul, consulter la section Émissions financées du Rapport GIFCC 2022 disponible dans la section [Codes et engagement](#) sur [bnc.ca](#).

## Mesures et cibles (suite)

### Cibles de réduction intermédiaires

En 2021, la Banque a rejoint l'Alliance bancaire Net Zéro (NZBA) qui soutient les efforts des banques dans la lutte contre les changements climatiques en harmonisant les activités de financement avec l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Jusqu'à maintenant, la Banque a publié trois cibles intermédiaires de réduction qui couvrent les portefeuilles de prêts du sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz, du secteur de la production d'énergie et de celui de l'immobilier commercial, représentant près de 55 % de son portefeuille de prêts bruts reliés aux secteurs intensifs selon les critères définis par la NZBA.

#### Résumé des cibles de réduction en place au 31 octobre 2023

Secteurs	Domaines d'émissions	Année de référence	Mesures	Intensité de référence	Objectif 2030	Évolution depuis l'année de référence	Scénarios
Producteurs de pétrole et de gaz	Domaines 1 et 2 Utilisation d'énergie par les producteurs de pétrole et de gaz	2019	tCO <sub>2</sub> e/TJ	0,90	-31%	-27%	Scénario du ZEN de l'AIE 2050 ajusté par le plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement du Canada
	Domaine 3 Combustion d'énergies fossiles par les utilisateurs finaux dans l'économie			7,69	-31%	-15%	
Immobilier commercial	Domaines 1 et 2 Consommation en énergie du bâtiment	2019	tCO <sub>2</sub> e/ 1 000 pi <sup>2</sup>	2,79	-50%	-23%	Scénario du ZEN de l'AIE 2050
Production d'énergie	Domaine 1 Consommation en énergie du bâtiment	2019	tCO <sub>2</sub> e/ MWh	0,11	-33%	-27%	Trajectoire de convergence avec le scénario ZEN de l'AIE 2050

### Notre engagement sur les activités de charbon thermique

En 2023, selon les orientations de la NZBA, la Banque poursuit ses efforts dans la lutte contre les changements climatiques, en élargissant ses restrictions de financement aux activités de charbon thermique dans le secteur minier et celui de la production d'électricité.

#### Extraction de charbon thermique

Nous n'accorderons pas de financement à de nouvelles mines de charbon thermique ou à de nouveaux clients dont plus de 25 % de leurs revenus proviennent de l'exploitation de mines de charbon thermique. Nous continuerons à soutenir nos clients existants avec des engagements net zéro d'ici 2050 ou engagés publiquement à se retirer progressivement de leurs activités liées au charbon thermique.

#### Production d'électricité au charbon

Nous n'investirons ni ne financerons des projets de développement ou de construction de nouvelles centrales électriques au charbon.

Nous ne détiendrons de titres de participation ni n'accorderons aucun financement à de nouveaux clients générant plus de 10 % de leur électricité à partir d'une capacité de production à base de charbon, à moins que l'utilisation des fonds ne soit destinée à financer la transition énergétique.

La Banque soutiendra les clients (nouveaux et actuels) qui possèdent ou acquièrent des actifs existants de production d'électricité au charbon uniquement s'ils s'engagent à atteindre le net zéro d'ici 2050 ou s'ils s'engagent publiquement à se retirer de leurs activités liées au charbon thermique.

## Mesures et cibles (suite)

# Producteurs de pétrole et de gaz

### Progrès réalisé par rapport à l'année de référence (2019)

La Banque demeure déterminée à atteindre ses cibles de réduction intermédiaires de 31% d'ici 2030 pour les 3 domaines d'émissions. Depuis 2015, la Banque a réduit de 54% les financements accordés aux producteurs et services de pétrole et de gaz. Au 31 octobre 2023, les prêts aux producteurs et services de pétrole et de gaz représentent 0,8% du portefeuille total de prêts bruts.

↓50%

Les émissions absolues financées pour les domaines 1, 2 et 3 totalisent près de 5,7 millions de tCO<sub>2</sub>e au 31 octobre 2023, soit une diminution de 50% par rapport à l'année de référence (2019).

Depuis 2019, la diminution des émissions financées en intensité et en absolu pour les trois domaines est attribuable aux effets combinés de la réduction du financement accordé à des clients à forte intensité carbone, de la valorisation boursière favorable des entreprises publiques et de la période atypique de désendettement rapide des producteurs de pétrole et de gaz. En effet, bien que temporaire, le contexte économique lié à la COVID-19 a affecté la composition du capital financé des producteurs de pétrole et de gaz et vient confirmer la sensibilité du calcul des émissions financées aux événements extrêmes et aux fluctuations atypiques du marché.

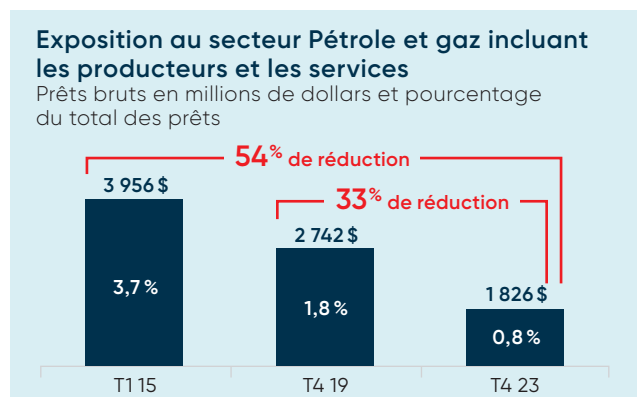
Résultats		Année de référence			Évolution depuis 2019
		2019	2022	2023	
Émissions financées <sup>1</sup> (en milliers tCO <sub>2</sub> e)	Domaines 1 et 2	1 117	391	542	-51%
	Domaine 3	10 249	3 824	5 151	-50%
Intensité moyenne pondérée des émissions (tCO <sub>2</sub> e/TJ)	Domaines 1 et 2	0,90	0,66	0,66	-27%
	Domaine 3	7,69	6,18	6,51	-15%
Intensité à l'échelle du portefeuille (tCO <sub>2</sub> e/M\$)	Domaines 1 et 2	466	314	362	-22%
	Domaine 3	4 274	3 071	3 443	-19%

### Informations additionnelles

Prêts bruts au sous secteur Producteurs de pétrole et de gaz <sup>2</sup>	Dollars (millions)	2 398	1 245	1 575
Couverture sectorielle <sup>3</sup>	Pourcentage	100	100	95
Qualité de données PCAF	Domaines 1 et 2	2,5	2,1	2,1
	Domaine 3	2,9	3,0	2,9

#### Sources de données :

Outil interne d'évaluation du risque de crédit  
Données CDP, PCAF ou autres sources publiques  
National inventory report, Statistique Canada, CAPP (Canada's Oil and Natural Gas Producers), US EIA (Energy Information Administration) et US EPA (Environmental Protection Agency)



- Les émissions financées de 2023 se basent sur le montant de prêts bruts et la capitalisation boursière des compagnies cotées en bourse au 31 octobre 2023 et font appel aux informations d'états financiers, de production et d'émissions divulguées par nos clients pour l'année 2022.
- Ce montant est inclus dans la catégorie Pétrole et gaz du Tableau 9, à la page 121 du [Rapport annuel 2023](#), présentant la répartition des prêts bruts et acceptations par catégorie d'emprunteurs selon les catégories d'actifs de Bâle et correspond au montant considéré dans la cible de réduction.
- La couverture sectorielle correspond à la proportion de prêts bruts inclus dans la cible de réduction, sur le total de prêts bruts du secteur d'activité. Conformément à la norme du PCAF, certaines exclusions ont été faites en raison de limitations dans la disponibilité des données reflétant le ratio de 95% en 2023.



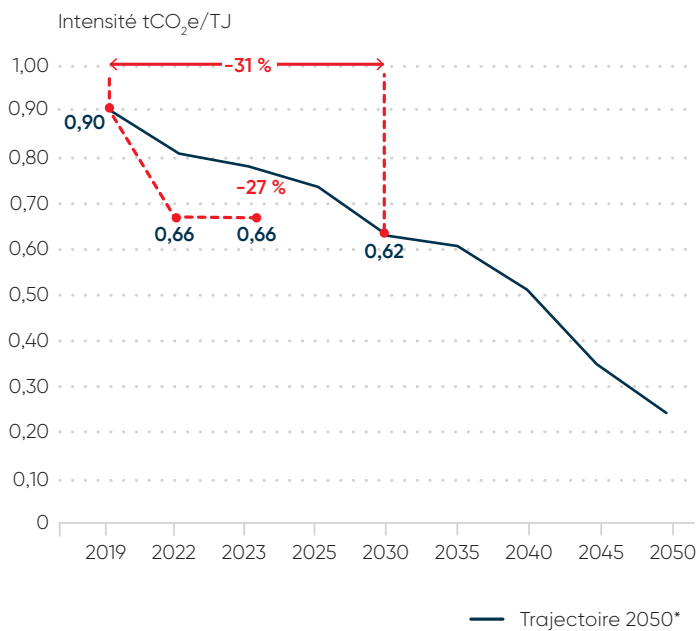
## Mesures et cibles (suite)

Dans l'atteinte de ses objectifs de réduction, la Banque s'est munie d'une stratégie d'affaire qui s'articule autour de 3 principes :

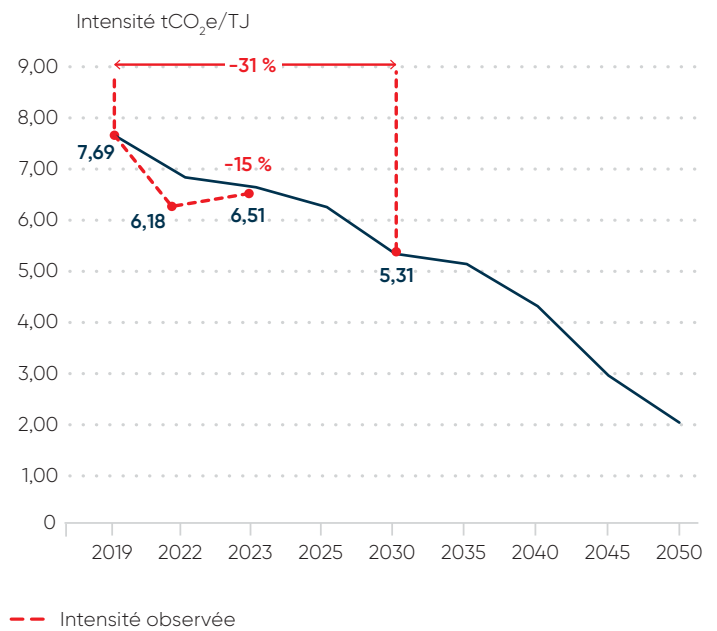
- › L'implantation d'un processus de gestion des risques, incluant un test de sensibilité au risque climatique, une simulation de l'impact sur l'intensité des émissions et une évaluation du plan de décarbonation, nous permet de rendre des décisions de crédit en adéquation avec les trajectoires de réduction prévues par le scénario pour les domaines d'émissions 1, 2 et 3.
- › La réduction du financement des clients considérés comme des hauts émetteurs et la priorisation de ceux ayant une stratégie de décarbonation nous permet d'afficher une réduction de nos émissions financées en absolue par rapport à l'année de référence.
- › L'accompagnement des clients existants dans l'exécution de leur plan de transition à travers nos activités de financement adapté à leur situation géographique et leur environnement économique.

Les initiatives stratégiques combinées à une gouvernance rigoureuse de nos décisions de crédit ont favorisé une réduction de l'intensité des émissions conforme à la trajectoire prévue pour les domaines 1, 2 et 3, démontrant ainsi notre engagement envers le développement durable.

### Trajectoire domaines 1 et 2



### Trajectoire domaine 3



\* La trajectoire du ZEN de l'AIE 2050 a été ajustée pour tenir compte de la stratégie de carboneutralité du gouvernement du Canada tel que mentionné dans le [rapport GIECC 2021](#).

## Mesures et cibles (suite)

### Immobilier commercial

En 2023, la Banque a publié ses émissions financées, son intensité de référence et sa cible intermédiaire pour le secteur immobilier commercial.

La cible de l'immobilier commercial de la Banque se compose de prêts à des fins spécifiques liées à l'achat ou au refinancement de bâtiments utilisés à des fins commerciales dont la nature du financement est propre à la génération de revenus locatifs.

Dans un souci d'amélioration continue, une révision de la quantification des émissions financées de l'année de référence a été effectuée pour tenir compte de raffinements de données quant à l'identification des crédits d'opérations, des entreprises publiques, des sociétés d'investissement immobilier cotées ou foncières ainsi que des propriétaires occupants<sup>1</sup>.

↓50%

Les impacts de cette révision sur les émissions et sur la couverture sectorielle étant non matériels, la Banque maintient sa cible de réduction intermédiaire de 50 % d'ici 2030 pour ses émissions des domaines 1 et 2.

Émissions des domaines 1 et 2	Année de référence 2019 révisée	2022	2023	Évolution depuis 2019
Émissions financées (en milliers tCO <sub>2</sub> e)	82	99	108	32 %
Intensité moyenne pondérée des émissions (tCO <sub>2</sub> e/1 000 pi <sup>2</sup> )	2,79	2,31	2,14	-23 %
Intensité à l'échelle du portefeuille (tCO <sub>2</sub> e/M\$)	12	8	8	-33 %

#### Informations additionnelles

Prêts bruts de l'immobilier commercial <sup>2</sup> (en millions de dollars)	6 841	12 359	14 919
Couverture sectorielle <sup>3</sup> (en pourcentage)	98	95	95
Qualité des données PCAF (note de 1 à 5)	4,9	4,9	4,8

#### Sources de données :

Outil interne d'évaluation du risque de crédit

Statistiques Canada, *National building and energy surveys (both Canada and US)*, *Canada's National Inventory Report* ou *US EPA's Emissions factors hub*.

### Progrès réalisé par rapport à l'année de référence (2019)

Les émissions financées pour les domaines 1 et 2 totalisent 108 milliers de tCO<sub>2</sub>e en valeur absolue au 31 octobre 2023, soit une hausse de 32 % par rapport à l'année de référence, qui s'explique par la croissance naturelle du portefeuille. On note toutefois une réduction de l'intensité à l'échelle du portefeuille de 33 % pour la même période.

1 Lorsque 51 % et plus des revenus locatifs confirmés par un bail proviennent de la compagnie opérante de l'actionnaire principal.

2 Ce montant est inclus dans la catégorie Services immobiliers et constructions immobilières du Tableau 9, à la page 121 du [Rapport annuel 2023](#), présentant la répartition des prêts bruts et acceptations par catégorie d'emprunteurs selon les catégories d'actifs de Bâle et correspond au montant considéré dans la cible de réduction.

3 La couverture sectorielle correspond à la proportion de prêts bruts inclus dans la cible de réduction, sur le total de prêts bruts du secteur d'activité. Conformément à la norme du PCAF, certaines exclusions ont été faites en raison de limitations dans la disponibilité des données reflétant le ratio de 95 % en 2023.

## Mesures et cibles (suite)

### Exécution de notre stratégie

#### Prioriser le financement d'immeubles à faible intensité carbone

Le changement de profil du portefeuille est l'un des objectifs que la Banque s'est donnée pour réduire l'empreinte carbone de ses financements. La surconcentration du portefeuille au Québec combinée à la croissance soutenue du financement d'immeubles à logements multifamiliaux a conduit à une réduction de l'intensité moyenne pondérée des émissions de 23% depuis 2019, les émissions de GES étant particulièrement faibles dans ce segment compte tenu de l'utilisation d'énergie hydroélectrique.

#### Offrir des produits de financements verts et durables

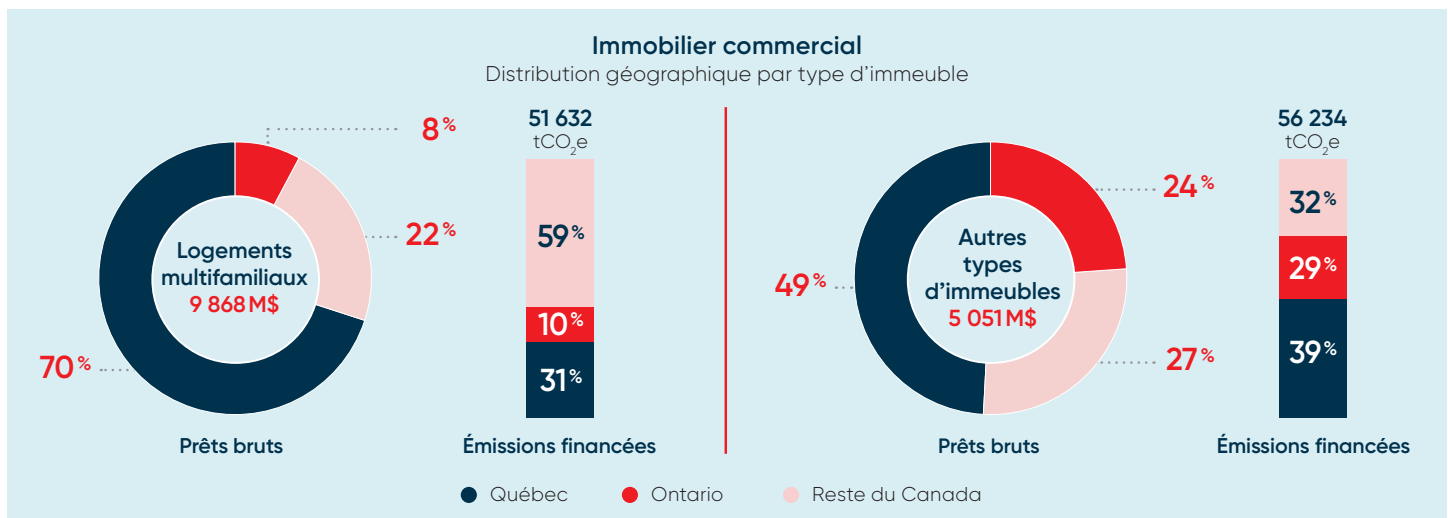
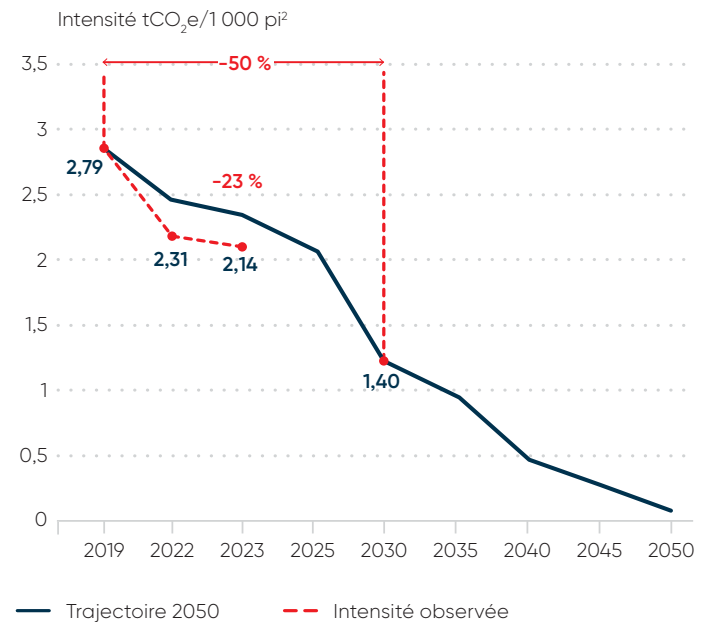
Au 31 octobre 2023, le portefeuille immobilier contient environ 778 M\$ de prêts verts composés de nouveaux financements ou de financements déjà existants. La Banque s'est dotée d'un objectif d'acquérir encore 1 500 M\$ de prêts verts d'ici la fin de l'exercice 2024. Notre méthodologie de calcul actuelle limite la mesure adéquate des émissions de ces bâtiments, les données disponibles étant incomplètes. La croissance de la proportion de bâtiments verts donne toutefois une perspective de progrès de nos objectifs intermédiaires de 2030 pour réduire l'intensité de nos émissions financées.

#### Améliorer la qualité des données

Le modèle mis en place en 2022 pour quantifier les émissions financées se base sur des facteurs d'émissions moyens par type d'immeuble et par région géographique développés à l'aide de statistiques canadiennes et prend en considération des superficies approximatives par type de bâtiments.

L'amélioration de la qualité des données est un objectif commun que nous voulons atteindre avec nos clients afin d'offrir un portrait encore plus précis de l'empreinte carbone de ce portefeuille. Pour cela, la Banque a déployé en 2023 un questionnaire ESG qui permettra de collecter certaines informations qui permettront de mesurer l'empreinte carbone tout en offrant à nos clients des conseils spécialisés pour les accompagner dans leur stratégie de décarbonation.

#### Trajectoire domaines 1 et 2



### Production d'énergie

Le portefeuille de production d'énergie contient des compagnies produisant de l'électricité ou des financements de projets spécifiques pour l'exploitation ou la construction de centrales électriques.

Celles-ci comprennent à la fois les centrales électriques à combustibles fossiles (tels que le charbon) et les centrales électriques à énergie renouvelable (comme les centrales nucléaires, hydroélectriques, solaires et éoliennes, ou de gaz biomasse) ou à énergie de transition (gaz naturel).

Dans un souci d'amélioration continue, une révision de la quantification des émissions financées de l'année de référence a été effectuée pour tenir compte de redressements de données relatifs aux émissions et à la production d'électricité divulgués par nos clients pour l'année de référence.

↓ 33%

Les impacts de cette révision de la quantification des émissions financées de l'année de référence étant non matériels, la Banque maintient sa cible intermédiaire de réduction de 33 % d'ici 2030 de ses émissions financées de domaine 1.

#### Progrès réalisé par rapport à l'année de référence (2019)

Les émissions financées pour le domaine 1<sup>1</sup> totalisent 0,96 millions de tCO<sub>2</sub>e en valeur absolue au 31 octobre 2022, ce qui représente une baisse de 8 % par rapport à l'année de référence bien que le portefeuille ait connue une forte croissance sur la même période.

La concentration du financement associée aux projets d'énergies renouvelables, combinée à l'accompagnement de nos clients dans leur transition énergétique, ont conduit à une diminution de 27 % de l'intensité moyenne pondérée des émissions depuis 2019, ce qui demeure aligné avec la trajectoire établie par le scénario de convergence.

La part du charbon thermique dans la production d'électricité totale s'élève à 6 %, en diminution depuis 2019. [En encadrant le financement des projets de centrales thermiques de charbon](#) et des compagnies utilisant la combustion de charbon thermique pour produire de l'électricité, la Banque est en mesure de mieux suivre les impacts engendrés par l'utilisation de cette source d'énergie à haute intensité carbone, sur le long terme, et soutenir ses clients dans leur transition énergétique.

Émissions du domaine 1	Année de référence 2019	2022	Évolution depuis 2019
Émissions financées en fonction du total d'engagement <sup>2</sup> (en milliers tCO <sub>2</sub> e)	1 049	961	-8 %
Intensité moyenne pondérée des émissions (tCO <sub>2</sub> e/MWh)	0,11	0,08	-27 %
Intensité à l'échelle du portefeuille en fonction du total d'engagement <sup>3</sup> (tCO <sub>2</sub> e/M\$)	260	165	-37 %

#### Informations additionnelles

Total d'engagement des producteurs d'énergie (en millions de dollars)	4 441	8 187
Prêts bruts des producteurs d'énergie <sup>4</sup> (en millions de dollars)	2 822	5 834
Couverture sectorielle <sup>5</sup> (en pourcentage)	89	64
Qualité des données PCAF (note de 1 à 5)	2,9	2,9

#### Métriques d'opérations

Part de charbon dans la production totale (en pourcentage)	9	6
Part du renouvelable dans la production totale (en pourcentage)	57	60

#### Sources de données :

Outil interne d'évaluation du risque de crédit  
CDP, PCAF ou autres sources publiques

Statistiques Canada, Analyses comparatives énergétiques des bâtiments (Canada et États-Unis), Canada's National Inventory Report ou US EPA's Emissions factors hub.

1 Les émissions financées en fonction du montant de prêts bruts totalisent 516 milliers de tCO<sub>2</sub>e en valeur absolue au 31 octobre 2022.

2 Dû à certaines limitations de données, seules les émissions financées de 2022 ont été quantifiées. Elles se basent sur le montant de prêts bruts et la capitalisation boursière des compagnies cotées en bourse au 31 octobre 2022 et font appel aux informations d'états financiers, de production et d'émissions divulguées par nos clients pour l'année 2021.

3 L'intensité à l'échelle du portefeuille représente le total d'émissions financées en absolu calculé sur la base du total d'engagement en tonnes de dioxyde de carbone équivalent divisé par le total d'engagement en millions de dollars canadiens après exclusions des projets en construction en raison de limitation de données.

4 Ce montant est inclus dans la catégorie Services publics du Tableau 9, à la page 121 du [Rapport annuel 2023](#), présentant la répartition des prêts bruts et acceptations par catégorie d'emprunteurs selon les catégories d'actifs de Bâle et correspond au montant considéré dans la cible de réduction.

5 La couverture sectorielle correspond à la proportion de prêts bruts inclus dans la cible de réduction, sur le total de prêts bruts du secteur d'activité. Conformément à la norme du PCAF, certaines exclusions ont été faites en raison de limitations dans la disponibilité des données reflétant le ratio de 64 % en 2022.

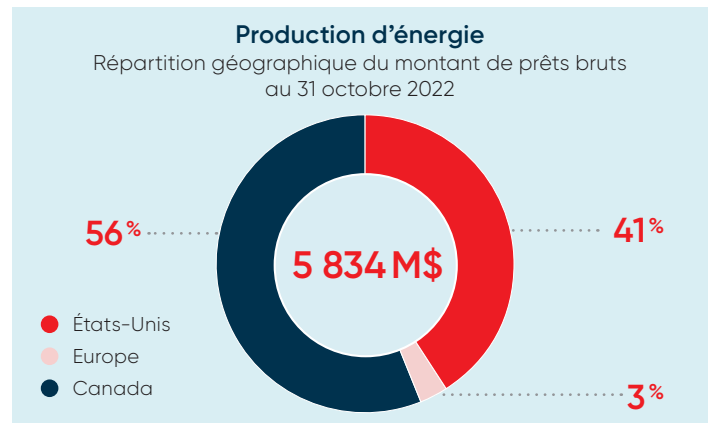
## Mesures et cibles (suite)

Au 31 octobre 2022, c'est 1,6 milliard de dollars de prêts bruts qui est attribuable aux projets en construction de centrale électrique, dont près de 80 % du financement est accordé à la construction de projets d'énergies renouvelables.

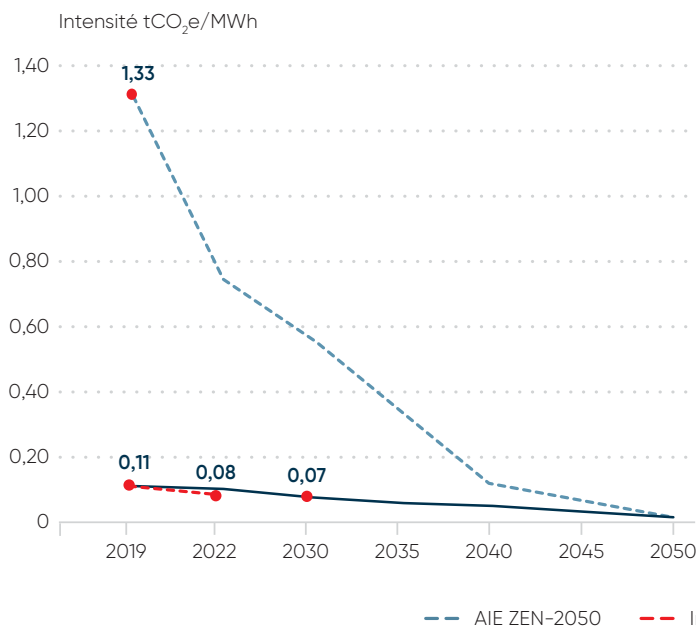
Les projets en construction étant souvent gérés par un tiers, les émissions générées durant la phase de construction sont difficilement quantifiables, car elles sont déclarées dans le domaine 3 du tiers.

Les projets en construction sont donc exclus de la cible de réduction, tout comme les clients pour lesquels la production n'a pu être quantifiée, conduisant à un ratio de couverture de 64 % au 31 octobre 2022.

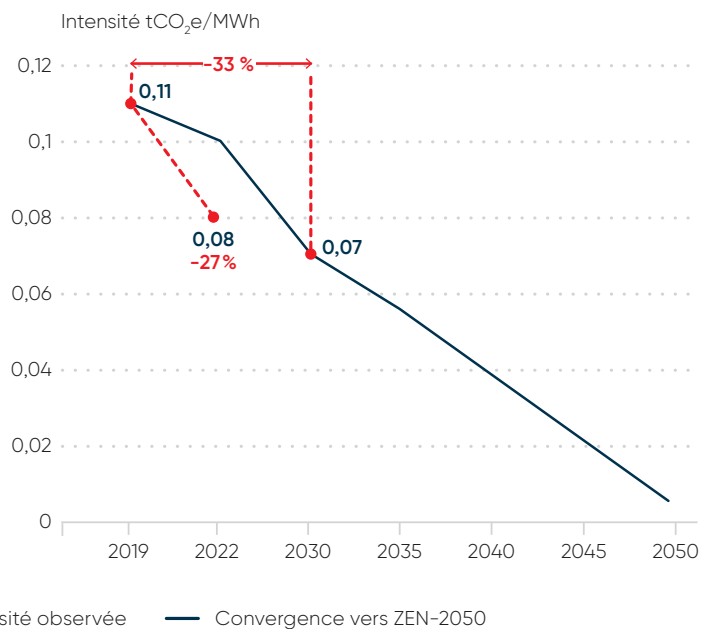
Depuis plusieurs années déjà, la Banque accompagne ses clients du secteur dans l'exécution de leurs plans de transition. Elle a aussi adapté son modèle d'affaires pour faire une plus grande place aux énergies renouvelables.



### Trajectoire du domaine 1 par scénario



### Plan rapproché sur le scénario convergence



Le faible niveau d'intensité de l'année de référence nous a amenés à utiliser une approche de convergence qui demeure alignée sur le scénario ZEN de l'AIE.

### Prochaines étapes

La Banque reconnaît le rôle qu'elle peut jouer pour faire avancer l'économie vers zéro émission nette en partenariat avec ses clients, grâce à des solutions de financement novatrices.

Depuis son adhésion à la NZBA en 2021, la Banque a identifié trois cibles de réduction intermédiaires pour les secteurs de l'immobilier commercial, de la production d'énergie, et le sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz, et mis en place un encadrement du financement lié au charbon thermique poursuivant ainsi ses efforts afin de développer une économie verte.

Nous nous engageons à continuer de mesurer notre empreinte pour notre portefeuille de prêts et d'investissement et d'élargir les objectifs de zéro émission nette de la Banque pour couvrir d'autres secteurs à forte intensité carbone, conformément aux exigences de la NZBA et du PCAF. Nous œuvrons à affiner et améliorer continuellement la précision des informations sur les émissions au fur et à mesure que les données et les meilleures pratiques de l'industrie se développent.

Grâce à ce processus, la Banque pourra continuer à s'engager auprès de ses clients et à leur fournir des conseils stratégiques et du financement pour soutenir leurs plans de transition, selon leur situation géographique et leur environnement économique.

La transparence reliée à l'engagement envers la NZBA sera assurée par la divulgation annuelle de ce rapport, conformément aux recommandations du GIFCC, ainsi que par des mises à jour sur les mesures et cibles des émissions financées de la Banque.

En identifiant et en atténuant les défis de manière proactive et en effectuant des analyses d'impact de scénarios, la Banque vise à assurer le succès continu de ses initiatives de réduction des émissions et à respecter ses engagements de net zéro 2050. Cela pourrait amener la Banque à réviser, dans les années à venir, ses trajectoires, les modèles d'estimations des émissions financées, le choix des années de références ainsi que ses cibles de réduction.

La Banque a rejoint la NZBA depuis maintenant plus de deux ans, renforçant ainsi son engagement à jouer un rôle important dans le financement de la transition énergétique et soutenant les approches collaboratives entre les secteurs public et privé pour atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Cette alliance met de l'avant l'importance de lutter contre les changements climatiques de manière inclusive, ce que partage la Banque. Une attention considérable sera consacrée à aider les clients à concevoir puis à mettre en œuvre leur propre transition vers une économie faible en carbone, en tenant compte des efforts complexes et interdépendants de nombreuses parties prenantes dans l'ensemble de l'économie.



**Gestion du projet et rédaction:** Équipe ESG, Banque Nationale

**Conception de la couverture:** Équipe Image de marque et publicité, Banque Nationale

**Graphisme:** M&H

**Traduction:** Alexa Translations

**Crédits photos**

Page 5: Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Architectes

page 15: Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Architectes

Page 17: FLO



MC BANQUE NATIONALE MARCHÉS FINANCIERS et BNMF sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada.

MD BANQUE NATIONALE, le logo BANQUE NATIONALE, BANQUE NATIONALE DU CANADA, BNC, BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS et BNI sont des marques de commerce déposées de la Banque Nationale du Canada.

Toute autre marque de commerce mentionnée dans ce rapport qui n'est pas la propriété de la Banque Nationale du Canada est la propriété de son détenteur respectif.

© Banque Nationale du Canada, 2024. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.